Gros canons du "OUI"

- M. Lévesque et le monde agricole
- P.-M. Johnson retourne aux sources
- Le comité ouvre à Acton Vale

M. Lévesque au cours de la rencontre de dimanche 4 mai avec le monde agricole.

Assemblée réussie du "NON"

- 1,200 Yvettes au rendez-vous du 30 avril
- M. Ostiguy fait son entrée dans la campagne...
- M. Le Moignan rencontre les gens d'Acton

Mme S. Chaput-Rolland au moment de la soirée des femmes pour le "NON".

RÉFÉRENDUM OUI ■ NON ■

*Autres nouvelles référendaires pages A-6 à A-9

*Opinions des lecteurs pages A-8 et A-9

128e ANNÉE
NO 2
MERCREDI
7 MAI 1980
9 CAHIERS
112 PAGES
40c

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

Le 11 mai, fête des mères

SOMMAIRE

Annonces Classées F-2 à F-12
La Pensée E-1 à E-5
Loisirs D-4
Spectacles E-8 à E-11
Sports B-1 à B-8
Télévision B-12
Décès F-12
Quelques pages C-4
Voyages D-10

Dossier Yamaska

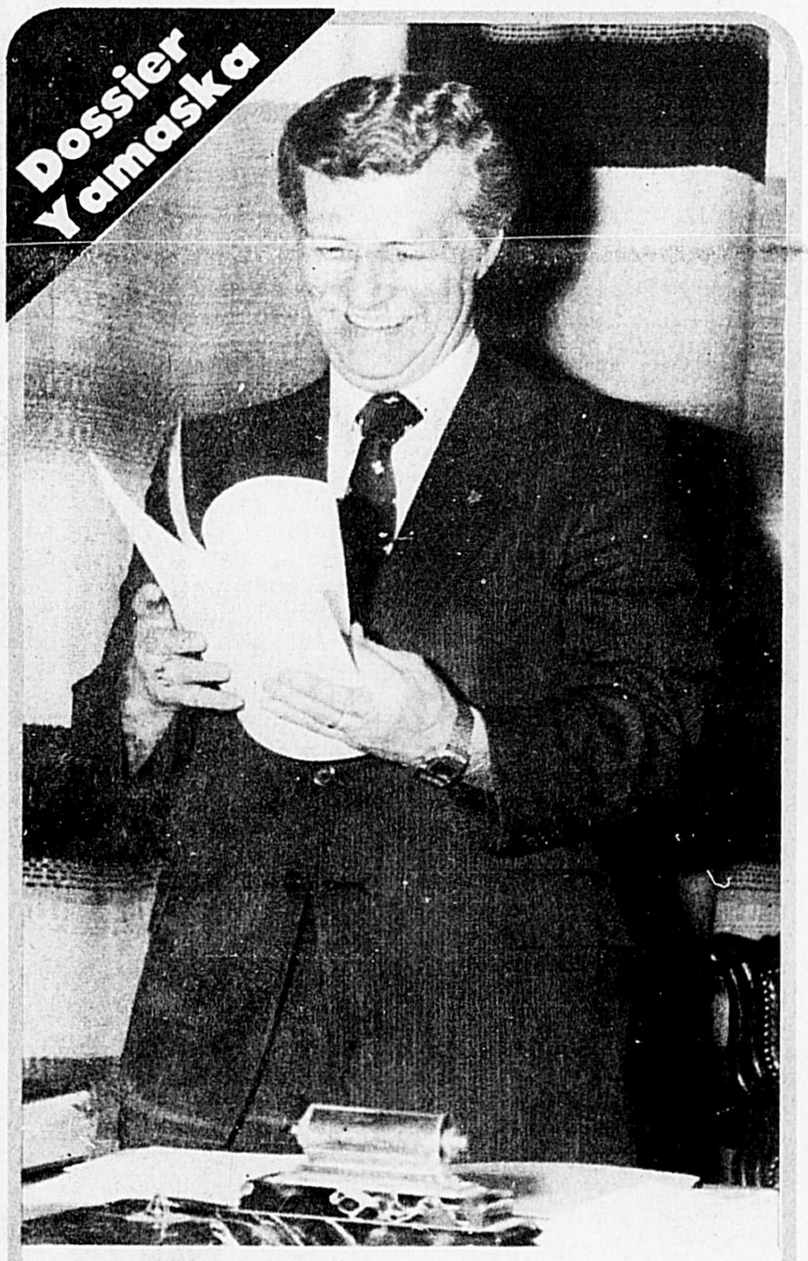

Dépollution:

Un projet de $26 millions

Le ministre responsable de l'environnement, M. Marcel Léger, était heureux, et il n'était pas le seul, au moment de la signature du protocole d'entente sur l'assainissement de la Yamaska.

À Saint-Hyacinthe et Sainte-Rosalie, les travaux totaliseront plus de $21 millions, dont 90% seront

Voir nouvelle page A-3

défrayés par le gouvernement. À Acton Vale, cette somme est évaluée à près de $4.5 millions, avec le même pourcentage payé par le ministère et les contribuables (90-10).

Tout devrait être prêt en 1983.

À lire

* La médecine préventive

À l'occasion de la journée des hôpitaux, le 12 mai, c'est la médecine préventive qui sera à l'honneur alors que le public est invité à deux conférences données par des médecins sur le sujet. (Page A-2)

* Contribuables mécontents

Les travaux sur la rue Girouard soulèvent le mécontentement des contribuables qui devront en acquitter directement une grande partie et ils entendent amener les autorités municipales à faire la part des choses entre les travaux indispensables et les autres. (page A-3)

* Plus de peur que de mal...

C'est un peu la réflexion qui s'impose après le prononcé de l'acquittement des Autobus Verreault et Inter-Cité concernant les accusations portées au sujet de l'état de certains véhicules de ces entreprises. (Page A-5)

* Un autre changement

La Cour d'appel a rendu son verdict et rendu inopérante l'injonction obtenue par la Fédération des commissions scolaires au sujet de la réforme de la fiscalité scolaire et municipale. (page A-5)

Régionales

Saint-Denis,
Sainte-Hélène,
Marieville,
Rougemont, etc.

pages B-10 et B-11
pages C-1 à C-3

***Le front de dépollution poursuit son action**
(page A-5)

YAMASKA S.EAU.S

S.EAU.S
(page A-2)

Une ville propre... Article et commentaire page A-2

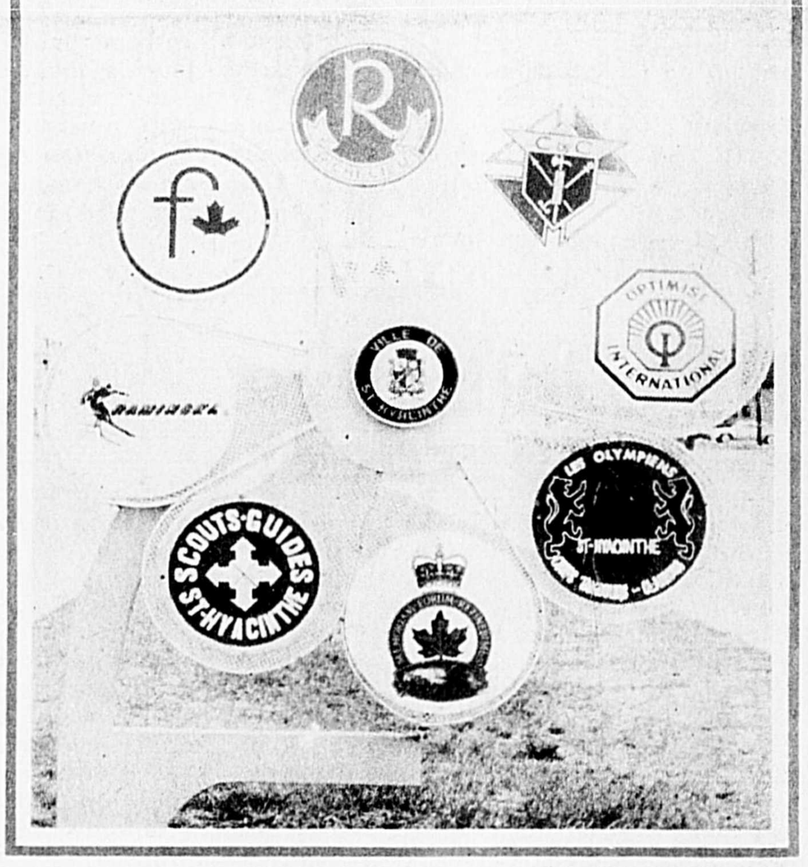

On joue avec le feu!
(page A-3)

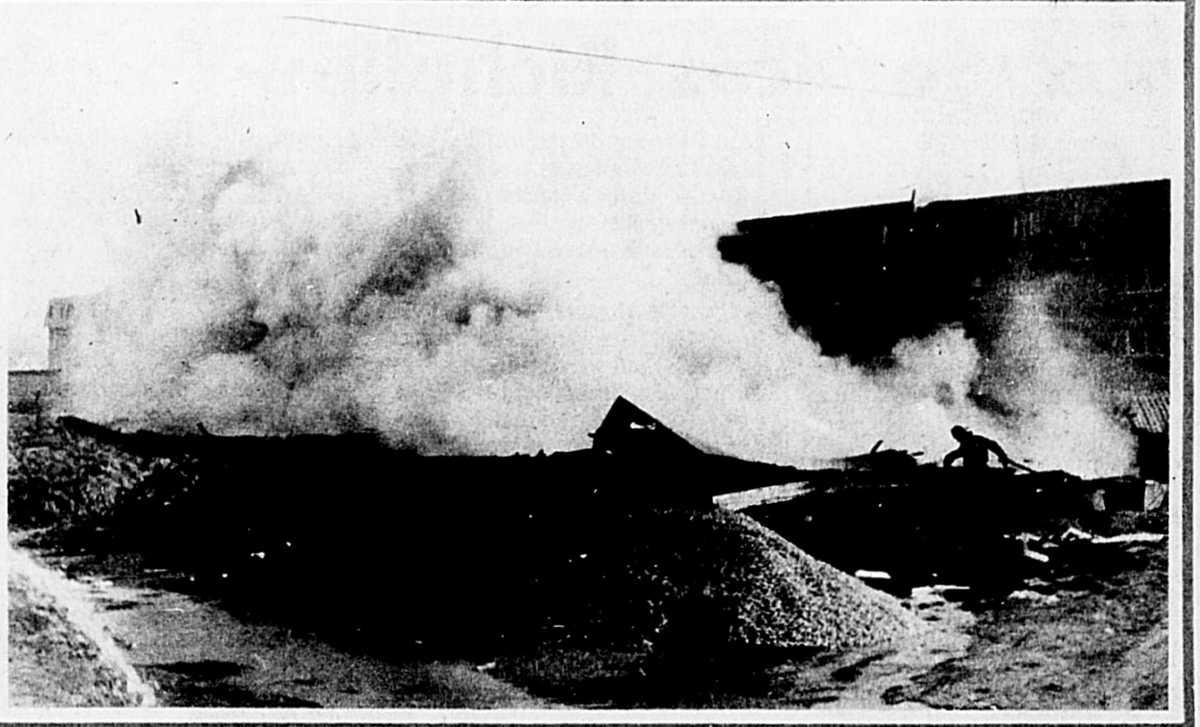

Le temps de la dépollution...

Un commentaire de Pierre BORNAIS

Pour la troisième année consécutive, la ville de Saint-Hyacinthe organise un "dépollu-thon" dans les limites de la municipalité.

Voilà une initiative excellente pour redonner à Saint-Hyacinthe un peu de la propreté qui lui fait défaut au printemps et surtout pour amener différents groupes de la population à toucher d'un peu plus près ce problème.

Cependant, cette action ne doit pas être isolée et du côté des autorités municipales tout doit être mis en oeuvre pour garder les rues et les parcs de la ville dans un état de propreté qui est l'une des caractéristiques de la ville. Au cours de la dernière année, plus précisément durant la belle saison, ce point a laissé à désirer alors que certaines pelouses et certains parcs étaient plus souvent qu'autrement laissés "en jachère" et que plusieurs rues, surtout commerciales, faisaient pitié avec tout ce qui était laissé à l'abandon (papiers, contenants de toutes sortes etc.).

Il est cependant une autre pollution qu'il faudrait solutionner et rapidement.

C'est celle de la multiplication de panneaux aux entrées de la ville annonçant, à leur façon, des événements à venir.

Toutes les initiatives de la vie socio-culturelle de la ville doivent faire l'objet d'une publicité conséquente et de bon goût. Mais il y a à l'heure présente une surcharge (même le panneau pour le dépollu-thon) qui laisse à désirer.

Il y a quelques années, une initiative intéressante a été prise pour faire connaître les différents organismes qui oeuvrent au sein de la communauté maskoutaine et personne n'y trouve à redire.

Pourquoi ne pas faire la même chose pour les événements occasionnels? Pourquoi ne pas installer en permanence un support, aux principales entrées de la ville, pour accueillir cette publicité? De la sorte, tout le monde pourrait avoir une "vitrine" intéressante qui pourrait allier bon goût et nécessité.

La dépollution touche peut-être aussi ce point de la vie maskoutaine.

Pour une 3e année:

La ville met sur pied l'Opération-Nettoyage

par Gilbert OUELLETTE

Pour permettre aux citoyens de se défaire de toutes vieilles choses qu'ils jugent inutiles ou superflus, la ville de Saint-Hyacinthe a mis sur pied pour une troisième année consécutive l'Opération-Nettoyage.

Cette activité débutera le samedi 20 mai pour ensuite se continuer tout au long de la semaine. La première journée, en avant-midi, se fera l'ouverture de cette semaine d'embellissement par une parade à laquelle participeront les membres du conseil, les directeurs de services et les contremaîtres et employés de la ville.

Le départ de ce défilé est fixé à 9h.30 à partir des ateliers municipaux situés sur la rue Lemire. Le parcours prévu sera le suivant: Saint-Louis, Cascades, Petitclerc, Bernard, Jutras, Cascades, Bourdages, Sicotte, Sainte-Anne, Morison, Laframboise, Nelson, Choquette, Sicotte, Bienville, Laurier, Dieppe, Jaques-Cartier, Castelneau, Pont Douville, Saint-Pierre, Laflamme, Martel, Saint-Pierre, Concorde-Sud, Centrale, Saint-Louis, Brouillette, Mercure et Lemire.

Dès 11 heures, il y aura ramassage des objets dans le secteur Saint-Joseph, et ce jusqu'à 14 heures. Tout au long de la journée, les jeunes naturalistes verront au nettoyage dans les parcs, terrains vacants et aux environs des édifices publics.

Par la suite, le travail de nettoyage se poursuivra; lundi le 12, de la rue Pratte à la Porte des Maires, entre la rivière et le chemin de fer; mardi le 13, de la rue Bouchard à Vanier, entre le chemin de fer et la transcanadienne; mercredi le 14, dans le secteur de l'Assomption.

Les résidants des secteurs La Providence et Douville pourront déposer leurs déchets avec les ordures ménagères, aux jours habituels de cueillette.

Il est demandé aux citoyens de déposer près du chemin tout ce dont ils veulent se défaire. La cueillette se fera rapidement, avec la flotte de camions disponibles.

Modification des taux de pension de sécurité de la vieillesse

Les bénéficiaires du supplément de revenu garanti du programme de la Sécurité du revenu du ministère de la Santé et du Bien-Etre social Canada auront droit à un nouveau taux qui leur sera payé pour la prochaine année fiscale.

Le ministère concerné invite les 380,000 pensionnés du Québec à renouveler leur demande de supplément de revenu garanti en indiquant leurs revenus pour l'année 1979.

Le nouveau taux de la pension de base est de $186 et les prestations maximales du supplément de revenu garanti pour un pensionné seul ou un pensionné marié dont le conjoint ne reçoit pas la pension ou l'allocation au conjoint sont de $153.35 par mois. Un montant mensuel de $127.51 chacun est alloué pour les couples mariés où les deux conjoints sont pensionnés.

Le nouveau taux maximal d'allocation au conjoint est fixé à $314.31. Les prestations maximales sont payables aux personnes à faible revenu ou à celles qui n'ont aucun revenu.

Le droit au supplément de revenu garanti ou à l'allocation au conjoint dépend de l'état civil et des revenus.

Pour de plus amples renseignements au sujet du paiement du supplément de revenu garanti, les bénéficiaires peuvent s'adresser à l'Edifice Port de mer, 101, Place Charles-Lemoyne, local 217, à Longueuil. Le gérant et son personnel se feront un plaisir de recevoir les personnes désirant assistance ou renseignements.

N.d.l.r.:

L'abondance de nouvelles et l'activité référendaire rendent obligatoire, une fois encore, le report à une prochaine édition du compte-rendu de certains événements. C'est ainsi par exemple que la publication de publi-photos-reportage sur le Bazar de l'Hôtel-Dieu, le Gala des voltigeurs et certaines autres activités culturelles.

Une initiative à encourager

Les étudiants du Second V du Séminaire de Saint-Hyacinthe offriront bientôt un macaron qui traite d'un problème crucial dans la région maskoutaine.

Présenté de façon originale, celui-ci porte l'inscription "Yamaska... S.EAU.S" (lire S.O.S.).

Les fonds recueillis à cette occasion serviront en grande partie à financer une campagne de prise de conscience au sein de la population étudiante et autre sur les problèmes de la Yamaska. Une partie de ceux-ci seront aussi utilisés pour financer en partie le "Projet de trois jours" d'un groupe de 16 étudiants du secondaire V, accompagnés d'un moniteurs, qui ont choisi de séjourner à Toronto pour connaître cette ville.

RUMEURS DE MA VILLE

Un partisan du "oui" qui avait affiché ses couleurs politiques sur les abords de sa galerie, s'est vu obligé, par son propriétaire, de les enlever, suite aux plaintes des autres locataires. Il semble, en effet, que ses proches voisins, partisans du "non" n'appréciaient pas tellement qu'il affiche publiquement ses convictions à même leur demeure commune. Loin de manquer d'imagination, notre partisan du "oui" a tôt fait de placer sa banderole à l'intérieur de son logis, bien à la vue des passants. En effet, les trois voyelles du "oui" se retrouvent maintenant placées dans chacune des fenêtres donnant sur la rue!

* * *

Plusieurs centaines de femmes de la région maskoutaine se sont données le mot, la semaine dernière, pour assister à un grand ralliement, organisé à leur intention par les tenants du "non". Nul besoin de préciser que les rares hommes qui se trouvaient là, se sont sentis mal à l'aise en compagnie d'un si grand nombre de femmes. Cependant, ces derniers ont eu une belle leçon de solidarité si on considère qu'il y a rarement eu de rassemblements de ce genre organisés exclusivement pour les hommes. Comme quoi, les femmes sont passées maîtres dans l'art d'organiser de grands ralliements à l'intention de leurs consoeurs!

* * *

Le ministre Léger se souviendra sûrement davantage de l'accueil chaleureux qu'il a reçu, avant hier, à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe que de celui qu'on lui avait réservé, l'été dernier. Sourire aux lèvres, le ministre semblait fort satisfait de sa journée de travail qui avait débuté par la signature de protocoles d'entente avec les villes de Cowansville et Farnham et qui se terminait en beauté avec l'hommage du maire Labrecque d'Acton Vale. Quant à la hache de guerre, elle paraît bien avoir été enterrée avec la ville de Saint-Hyacinthe. Ce n'est peut-être pas encore le grand amour, mais ça commence à ressembler à du respect mutuel, ce qui est déjà pas si mal.

Deux autres hommes forts du gouvernement péquiste se rappelleront sûrement de leur passage dans la région, au cours de la dernière semaine. Il s'agit du premier ministre René Lévesque qui, après avoir retrouvé ses racines "agricoles" au volant du tracteur de M. Hilaire Michon, de La Présentation, a été accueilli à l'I.T.A.A. par des centaines de personnes qui lui ont chanté "Mon cher René, c'est à ton tour de te laisser parler d'amour". Le deuxième, c'est le ministre Pierre-Marc Johnson qui paraissait bien ému de retrouver tous ses anciens concitoyens de Saint-Pie qui lui ont ménagé une réception très "fraternelle".

* * *

Après le comté de Saint-Hyacinthe, ce sera au tour cette semaine du comté de Verchères à faire les frais d'un blitz de vedettes du camp du OUI. Premier "gros canon" à tonner dans le coin, le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, tiendra une assemblée publique à la polyvalente Osias-Leduc, de Mont-Saint-Hilaire, le jeudi 8 mai, à 20 heures. Le lendemain, c'est le ministre d'État au développement social, M. Pierre Marois, à tenir sa petite assemblée publique, à l'école Ludger-Duvernay, à Verchères, à 20 heures également. Quant à Saint-Hyacinthe, on devra se passer, semble-t-il, de la visite du ministre Marc-André Bédard, vendredi. Retenu par d'autres obligations, M. Bédard pourrait bien être remplacé toutefois par un autre gros nom du OUI.

* * *

Petit tour sur la scène municipale avant de terminer. La question du stationnement au centre-ville est revenue sur le tapis, une fois de plus, à la dernière séance du conseil municipal, alors qu'on a appris que la ville avait accepté de vendre des lots à la firme Courtemanche et Frères. Cette décision a soulevé l'ire du conseiller Jean-Louis Morin qui a rappelé que ce terrain, situé à côté du poste de police servait pour le stationnement et qu'il était tout à fait inconcevable de s'en départir alors qu'un peu partout, on se plaint de manquer d'espaces de stationnement au centre-ville. À suivre, la semaine prochaine...

Le 12 mai:

Conférences publiques sur la médecine préventive

L'Association des hôpitaux du Canada vient de décréter que le 12 mai sera la "Journée des hôpitaux" et à Saint-Hyacinthe, cet événement bien particulier sera marqué de façon spéciale.

En effet, l'Association des dames auxiliaires de l'hôpital Honoré-Mercier, sous la présidence d'honneur de Mmes Rita Finestone et Huguette Gaudet, respectivement présidente et vice-présidente de l'Association des bénévoles des établissements de santé du Québec, deux conférences médicales à l'intention du public.

1- Les abus et les manques de la médecine préventive, par le docteur Gilles Vincent. 2- Les maladies coronariennes en 1980, aspects préventif et curatif, par le docteur Denis Burelle. Une période de question suivra les conférences.

Début: 19 heures 30, lieu: Auditorium, 1er étage, hôpital Honoré-Mercier Inc.

Des billets d'entrée sont disponibles, gratuitement, aux endroits suivants: - hôpital Honoré-Mercier Inc, Information entrée principale, - Librairie Solis Inc., 1440, rue Des Cascades, - Pharmacie des Boulevards, Galerie Saint-Hyacinthe, - Salon Rita Fleuriste, 460, rue de l'Hôtel-Dieu.

A tous les amis de la bibliothèque

L'assemblée générale des Amis de la bibliothèque aura lieu le mercredi 7 mai, à 17 heures, dans les locaux de la bibliothèque publique qui sont situés au 1775 de la rue Duvernay, à Saint-Hyacinthe.

Bienvenue à tous!

INTER
Tirage 302
Le détenteur du billet portant le numéro 936236 gagne $250,000.
Les billets se terminant par les cinq derniers chiffres rapportent $2,500, ceux se terminant par les quatre derniers, $250 et ceux par les trois derniers, $50.
Les numéros mobiles:
pour $2,500 (deux façons) 65743;
pour $250, 8456;
pour $50, 495.
MINI-LOTO
623022 gagne $50,000
LOTO-PERFECTA
1-3-9-25-27-32
Le complémentaire est 14.

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

Programme OSE:

Subvention de $263,950 versée aux Services Richelieu-Yamaska

par Pierre BORNAIS

La sous-région de Saint-Hyacinthe de la Montérégie (connue jusqu'à tout récemment comme le CRSSS de la région sud de Montréal) recevra la somme de $263,950, soit 21% de la somme accordée à l'organisme dans le cadre du programme OSE.

Ce programme totalise $1,225,918 qui sera réparti entre les établissements de santé et de services sociaux de la région sud de Montréal.

Une partie de cette somme, soit $691,600 est destinée à améliorer la sécurité des édifices et leur accessibilité aux handicapés physiques.

L'an dernier, la région Sud de Montréal avait obtenu $490,000 dans le cadre de OSE. La progression des sommes accordées à notre région est à signaler.

C'est le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) de la région Sud de Montréal (Montérégie) qui a été chargé, comme l'an dernier, de procéder à la répartition de la somme entre les établissements.

Les sous-régions

La sous-région de Valleyfield a obtenu 36% de la subvention totale, soit $427,841. Les autres sous-régions ont reçu respectivement: Saint-Hyacinthe, 21% ($263,590), Longueuil, 20% ($257,167), Granby, 16% ($196,600), Saint-Jean, 6% ($72,200) et Sorel, 3% ($38,520).

Si l'on observe la distribution par catégories d'établissement, on constate que les centres hospitaliers ont reçu la plus grande part, soit 42%. Les centres d'accueil de réadaptation ont reçu 36% du total, les centres d'accueil d'hébergement 17%, les CLSC 2%, les garderies 1% et le centre de services sociaux Richelieu $0,6%.

Les garderies

Au sujet des garderies, il faut mentionner que c'est la première année que les établissements de cette catégorie peuvent bénéficier du programme OSE. Les garderies, pour être admissibles, doivent répondre aux deux critères suivants: 1) être des coopératives ou des corporations sans but lucratif dont le conseil d'administration est composé majoritairement de parents, 2) être situées dans des édifices publics (écoles, etc...) ou dans des édifices dont elles sont propriétaires.

Le fait que la distribution de la subvention OSE pour les établissements de santé et de services sociaux soit confiée au CRSSS, s'inscrit dans le cadre du processus de décentralisation.

ASSURANCES
• vie
• hypothèque
• partenaire "partner ship"
GAGNON & AUGUSTIN inc. ASSURANCES
Consultez Louis Augustin, C. d'A. Ass.
695, ave Sainte-Anne (coin Girouard)
Saint-Hyacinthe, Tél.: 773-2567 Beloeil: 467-5815
Également ouvert le jeudi soir jusqu'à 20h.30
COURTIERS
• Etablie depuis 1944

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

Dr. Marc Cusson
OPTOMÉTRISTE
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-8118

Assainissement de la Yamaska

C'est le temps de passer à l'action

Par Alain RODIER

Atmosphère de fête, à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe, lundi dernier: le ministre de l'Environnement du Québec, M. Marcel Léger, a finalement apposé sa précieuse signature sur le protocole d'entente pour l'assainissement des eaux usées des municipalités de Saint-Hyacinthe, Sainte-Rosalie et Acton Vale.

Visiblement heureux de ce moment "historique", le ministre Léger a été accueilli par de grands sourires de satisfaction des maires Pierre-André Hamel, Réjean Poulin et Roger Labrecque, heureux de voir enfin la sortie du long tunnel rouge de la Yamaska.

Tel qu'annoncé précédemment, le protocole visant les municipalités de Saint-Hyacinthe et Sainte-Rosalie prévoit des travaux de $21,250,000, travaux qui seront défrayés à 90% par le gouvernement québécois, les 10% restant seront assumés par Saint-Hyacinthe $2,050,000) et Sainte-Rosalie ($62,000).

Pour ce qui est d'Acton Vale, les travaux projetés devraient coûter aux environs de $4.5 millions et ils seraient complétés avant le 31 janvier 1982. Là aussi, la subvention du gouvernement du Québec couvrira 90% du coût du service de la dette.

Le ministre de l'Environnement du Québec, M. Marcel Léger, était de passage à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe, lundi dernier, pour ratifier enfin les protocoles d'entente avec les municipalités de Saint-Hyacinthe, Sainte-Rosalie et Acton Vale, protocoles qui prévoient des travaux de l'ordre de $26 millions environ.

Quant à Saint-Hyacinthe, l'échéancier prévu fixe la mise en marche de l'usine d'épuration "avant le 31 décembre 1983" et dans l'entourage du ministre, on nous a assuré que l'échéancier serait suivi de très près.

On avait donc le coeur à la fête à l'hôtel de ville après toutes les situations pénibles qu'ont connues ces dernières années les Maskoutains, comme le faisait remarquer le maire Hamel.

Bien sûr, on ne pouvait pas ne pas rappeler au ministre qu'en 1977, il avait déclaré que les citoyens de Saint-Hyacinthe pourraient jouir de la Yamaska en 1981, mais on n'a pas tourné le fer dans la plaie trop longtemps.

À cela, le ministre Léger a répliqué que les retards s'expliquaient en bonne partie par le fait qu'au début, il n'y avait que les municipalités qui étaient concernées par le programme d'assainissement de la Yamaska, mais que depuis on avait décidé de s'attaquer en même temps aux pollueurs industriels.

Et de ce côté-là, les nouvelles semblent encourageantes aux yeux de M. Léger qui a précisé que les fonctionnaires de son ministère ont entrepris la négociation de protocoles avec la majorité des industries importantes situées dans le bassin de la Yamaska, et qu'on en était arrivé à des ententes avec des firmes comme Sodispro et H. St-Jean.

De bonnes nouvelles aussi pour ce qui concerne la pollution porcine puisque le ministre a annoncé qu'il avait demandé à l'OPDQ de débloquer des fonds pour l'embauche de spécialistes chargés de conseiller et de surveiller les producteurs de porcs. Les récidivistes seront surveillés plus étroitement, a-t-il promis.

Après toutes ces nouvelles encourageantes, le ministre a été remercié chaleureusement par le maire d'Acton Vale, M. Roger Labrecque, "pour avoir eu le courage d'aborder ce problème-là" (assainissement de la Yamaska), contrairement aux gouvernements antérieurs.

Mais avant de quitter Saint-Hyacinthe, M. Léger a tenu à lancer un appel aux groupes de citoyens les enjoignant à la vigilance, "afin qu'après avoir investi tant d'argent, on ne se retrouve pas avec les mêmes problèmes".

Incendie sur la rue Laval

Plusieurs centaines de curieux en ont sûrement eu pour leur argent alors qu'un incendie a fait rage le samedi 3 mai, vers la fin de l'après-midi, sur la rue Laval, à Saint-Hyacinthe.

En effet, le feu s'est déclaré dans une maison à appartements qui devait être habitée au cours des prochaines semaines. Le feu a littéralement tout rasé sur son passage, laissant que les fondations de la maison.

Cet incendie a nécessité trois alertes et une quinzaine de sapeurs ont été dépêchés sur les lieux du sinistre. C'est vers minuit, que les pompiers ont pu regagner leur caserne mais quelques-uns d'entre eux ont dû retourner sur les lieux de l'incendie au cours de la nuit.

Une enquête est actuellement en cours et selon des sources policières, les auteurs du drame seraient des mineurs.

Bien que cet incendie n'ait pas eu de conséquences graves, une autre maison a subi de lourds dommages à cause des étincelles qui ont été se loger à proximité de cette dernière.

Rue Girouard:

Le coût des travaux suscite des réactions des contribuables

par Pierre BORNAIS

Les contribuables de la rue Girouard, entre la rue Larocque et l'usine de filtration sont mécontents et pour cause.

Présents à la dernière séance du conseil, le lundi 5 mai, ils ont réussi à obtenir une rencontre avec les autorités municipales dans le but d'étudier tous les aspects des coûts des travaux entrepris depuis quelque temps dans ce quartier.

C'est qu'en effet, les travaux mentionnés précédemment et entrepris par la ville de Saint-Hyacinthe signifient des hausses substantielles de taxes, au titre des taxes spéciales de riverains, ces hausses variant de quelques centaines de dollars par année à près de $3,000 et ce, pour les vingt prochaines années.

C'est la révélation qui leur a été faite à l'occasion d'une rencontre d'information à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe alors qu'ils ont pris connaissance de la part des dépenses envisagées qui leur seraient directement imputées.

Les chiffres fournis ne tenaient pas compte du supplément de règlement d'emprunt d'une valeur de $112,000 que la ville vient de présenter, soit une augmentation de l'ordre de 35% sur les coûts estimés, et qui devrait être imputé à tous les contribuables.

Dans ce cas, comme d'ailleurs au moment de la présentation du règlement 248 au montant de $316,000, le nombre de contribuables requis pour que le règlement ou son supplément fasse l'objet d'un scrutin secret est de 500. Ce qui porte certains à s'interroger sur cette procédure incluant la partie payée à 100 pour 100 par les riverains (car pour cela du moins, ils seront les seuls à payer).

Selon les règlements en vigueur à la ville, les riverains devraient acquitter 54.9% des coûts et la ville absorber le reste. Mais dans les faits, la chose est plus complexe puisque selon la qualité des travaux entrepris, cette part des riverains peut varier de 0% à 100%.

Décidés par les autorités municipales pour des raisons qualifiés de "nécessaires", ces travaux impliquent la reconstruction complète de cette partie de la rue Girouard et chaque riverain aura à payer sa part en tenant compte du nombre de pieds linéaires de façade.

Les contribuables touchés par ces taxes entendent protester par tous les moyens à leur disposition et exiger du même coup que les plans soient modifiés pour effectuer les seuls travaux estimés essentiels. Déjà une pétition a circulé et a été présentée aux autorités municipales alors que l'utilisation de moyens légaux n'est pas écartée.

Présenté sour la forme habituelle, ce projet de rénovation et d'installation de services touche durement les contribuables concernés et plusieurs ne comprennent pas d'une part qu'ils n'aient pas été consultés au préalable soit par les services municipaux, soit par le conseiller responsable du quartier. Il leur a été répondu à l'hôtel de ville que la procédure normale a été suivie et qu'il aurait fallu s'opposer au règlement au moment de sa parution. Mais là encore, la règle des 500 signatures indispensables s'appliquait alors qu'une trentaine de propriétaires se trouvent impliqués.

Ces derniers s'estiment d'autant plus lésés qu'il s'agit d'une taxe spéciale qui viendra s'ajouter aux taxes foncières qu'ils doivent déjà acquitter.

Ils vont jusqu'à s'interroger sur l'évaluation du coût des travaux entrepris puisque quelques mois seulement après les avoir décidé, un nouvel emprunt représentant plus de 35% du coût initial vient d'être accepté.

Pour la période de vingt ans du projet, le coût du projet sera de $1,250,000. Les propriétaires concernés sont prêts à accepter des améliorations mais pas à n'importe quel coût et ils n'entendent pas laisser les choses en plan.

Une rencontre aura lieu le 21 mai afin que les deux parties puissent explorer les solutions possibles.

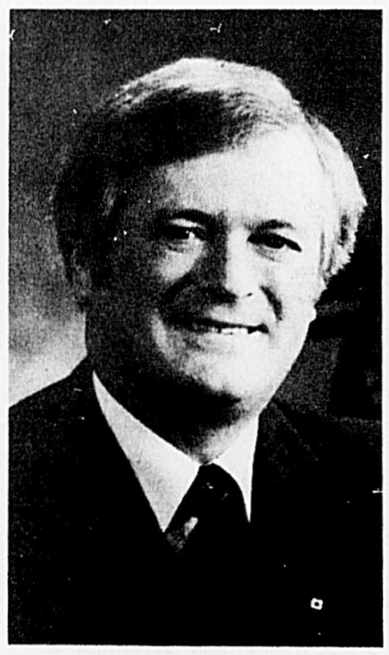

Pour souligner la nomination de M. Ostiguy...

Les électeurs et amis du député de Saint-Hyacinthe à la Chambre des Communes, M. Marcel Ostiguy, se réuniront le vendredi 9 mai, à 21 heures, à la salle Chez Jacques, à La Présentation afin de souligner la nomination de M. Ostiguy au poste d'adjoint parlementaire à l'Agriculture.

Pour obtenir d'autres détails, on n'a qu'à composer le numéro suivant: 773-7013.

Bienvenue à tous!

Motel St-Hyacinthe
RESTAURANT
l'endroit tout indiqué pour les repas d'affaires
les tête-à-tête tranquilles ou les repas entre amis
Menu d'affaires
Steaks, fruits de mer, fondues
$3.25 repas complet
Bonne Fête "Maman"
MENU SPÉCIAL POUR L'OCCASION
Heures d'affaires: 7.00 a.m. à 1.00 a.m.
les samedis: 7.00 a.m. à 3.00 a.m.
Grand stationnement
4825 boulevard Laurier
Réservations: 773-2538

NOUS OFFRONS
OBLIGATIONS DIVERSES et CERTIFICATS DE DÉPÔT
Intérêt
SEMI-ANNUEL 13 3/4%
ANNUEL 14 1/8%
Autres renseignements fournis sur demande
Aussi commandes de Bourse exécutées
À VOTRE SERVICE DEPUIS 1931
RENÉ DESJARDINS
Assisté de
HÉLÈNE VIENS - LAURENT SICOTTE - GILLES MANSEAU
1600, boul. Girouard, SAINT-HYACINTHE 774-5316-17
Représentants
Grenier, Ruel et Cie Inc. fondée en 1946
Membres de l'Association Canadienne des Courtiers et de la Bourse de Montréal

Jean-Louis Auger
Pharmacien
Nous sommes déménagés du 1600, rue des Cascades au 2276, RUE SAINTE-ANNE
Nos services de pharmacie seront désormais exécutés dans notre local du 2276, rue Sainte-Anne.
M. Auger tient personnellement à assurer ses nombreux clients qu'ils continueront de recevoir à son autre local situé au 2276, rue Sainte-Anne la même qualité de service et le même égard auxquels ils ont été habitués.
Téléphones: 773-9757
774-6451

éditorial

Le temps des actes...

Référendum ou pas, depuis le temps qu'on en parle, personne ne trouvera vraiment à redire au sujet de la fameuse signature du protocole d'entente entre la ville et le gouvernement provincial sur l'assainissement de la Yamaska.

Alors que le débat référendaire entre dans sa dernière phase, il n'est pas inutile de faire une pause et d'aborder dans cette chronique autre chose que la question et ses composantes. Cela servira à montrer à quel point la vie continue quand même et qu'il en sera globalement ainsi au lendemain du 20 mai.

Jusqu'à la fameuse signature, tout n'était que ballon politique et les riverains de la Yamaska en ont entendu de toutes sortes au cours des deux dernières décennies.

Pourtant bien peu de choses ont été faites pour résoudre concrètement un problème qui devient de plus en plus aigu depuis trois années à Saint-Hyacinthe, pour ne parler que de cette municipalité importante.

Même le ministre Léger, avec toutes les excuses et explications qu'il peut fournir, à jouer ce rôle durant un certain temps puisqu'en 1977, à une question formelle de notre part afin de savoir s'il s'agissait encore d'un ballon politique, il avait répondu de façon négative, garantissant que le tout serait complété pour 1981.

Il n'est pas question ici de chercher querelle à M. Léger mais tout simplement de souligner pour quelles raisons les Maskoutains se méfiaient des beaux parleurs qui venaient leur annoncer pour bientôt la fin des problèmes de pollution.

Aujourd'hui, une étape capitale est franchie puisque toutes les parties sont d'accord sur la nécessité de passer à l'action et de réaliser les travaux en tenant compte d'un échéancier bien précis.

Même plus, la partie financière, toujours capitale en la matière, a été solutionnée dans l'accord total.

Il est temps de passer aux actes et de mettre un terme aux discours. D'ailleurs quelqu'un ne disait-il pas récemment que les problèmes de la Yamaska se trouvaient amplifiés parce qu'on avait beaucoup parlé, étudié, recherché et ainsi de suite mais que bien peu de choses concrètes avaient été réalisées?

Chose certaine, cette nouvelle étape devra être menée à terme et rapidement car la population ne pourrait accepter facilement d'être bernée une fois encore et de se voir servir toutes sortes de raisons pour retarder la réalisation d'un projet aussi essentiel.

La crainte des citoyens est fondée sur l'expérience passée car la signature d'un protocole est un gage majeur, mais tant et aussi longtemps que les preuves concrètes ne seront pas visibles, il ne faut pas se surprendre si plusieurs sont sceptiques.

Au cours des ans, des changements de gouvernement ou de politiques globales ont remis en question des choses qui semblaient acquises et si tout le monde applaudit aujourd'hui à la signature du protocole sur la Yamaska, plusieurs attendent de voir la réalisation, de toute façon après le référendum et quel qu'en soit le résultat, pour tirer leurs conclusions sur le sérieux de l'ensemble de l'entente.

"Chat échaudé craint l'eau froide".

Pierre Bornais

COMMENTAIRES

Une question d'attitudes...

Peu importe pour quelles raisons profondes ou cachées les femmes participaient au ralliement des Québécoises pour le NON la semaine dernière, chacune se voyait remettre à l'entrée un macaron portant l'inscription du "NON merci!" qu'une préposée avait tôt fait d'épingler à leur vêtement. Et si la chose a pu vexer quelques participantes qui s'y rendaient seulement qu'à titre d'observatrices, soucieuses de bien s'informer avant de faire un choix définitif, ces dernières n'avaient qu'à enlever le dit macaron et à le glisser rapidement dans leur poche ou leur bourse. Pour celles-là, il ne leur restait alors qu'à prendre place, à ouvrir toutes grandes leurs oreilles et oublier cette proposition partisane qu'on leur avait faite dès l'entrée.

Pour toutes les autres, déjà convaincues du NON qu'elles auront à dire au jour du référendum ou pour celles qui n'avaient besoin que d'un léger coup de pouce pour se sentir enfin dans le camp du NON, cet accueil n'avait vraiment rien de surprenant. Il s'inscrivait même dans la normalité des choses et on semblait fier qu'il en soit ainsi.

D'après les réactions spontanées qui ont marqué, dès le départ, la rencontre du mercredi 30 avril (applaudissements soutenus, approbations verbales) on était en mesure de constater que les femmes voulaient réellement jouer leur rôle de participantes à cette soirée et n'attendaient que l'invitation à répondre pour la saisir au vol. Toujours est-il que l'atmosphère y était... Et, comme si des ondes communicantes n'avaient pas tardé à se manifester, les conférencières, les unes après les autres, ont interrogé leur auditoire. Des réponses verbales et physiques se sont faites entendre. Quelques-unes ont même manifesté leur approbation en frappant sur les tables... discrètement peut-être, mais en frappant tout de même.

Si, tant du côté des tenants du NON que de celui des tenants du OUI, il se trouve des gens qui sont d'ores et déjà convaincus de la victoire au lendemain du référendum, il n'en demeure pas moins que ces 1,200 femmes du comté de Saint-Hyacinthe sont venues en quelque sorte, ébranler les certitudes de ces deux forteresses. Il est, en effet, dangereux pour les tenants du OUI de s'expliquer cette manifestation en se disant qu'il ne s'agit que d'une réplique sans grande importance à l'intervention de Mme Payette. Par ailleurs, les tenants du NON auraient tort, à mon sens, de trop se réjouir devant pareil rassemblement et de cette participation féminine en se disant que "le vent a enfin tourné dans le bon sens" et pour longtemps...

On le sait, en pareilles circonstances, plusieurs femmes et plusieurs hommes restent indécis jusqu'au moment ultime où ils se retrouvent devant leur bulletin de vote. Et la question de la campagne référendaire semble tellement avoir été soupesée dans tous ses sens que les attitudes des comités du OUI et du NON et des représentants de ces deux parties auront peut-être plus de poids et d'importance dans la balance que toutes les interventions entendues lors de rassemblements de ce genre.

Dans le présent débat référendaire, les interventions qui se multiplient ne font, bien souvent, que confirmer ou infirmer les dires des gens d'un même camp. Les indécis et indécises ont peut-être davantage besoin, pour enfin faire un choix définitif, de voir les personnes d'un même comité adopter des attitudes qui soient entre elles plus cohérentes et conséquentes.

Par Marielle
RAÎCHE-LEFEBVRE

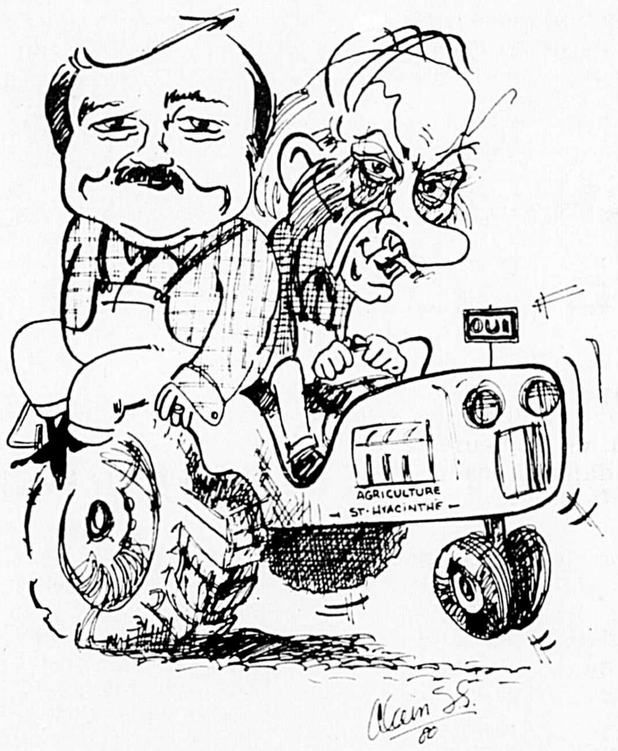

Non! Non! Non!...

Des promesses qui ne portent pas à terre!

lettres OUVERTES

Une correction S.V.P.!

Monsieur le directeur,

En lisant la reproduction de ma dernière lettre, parue en page A-5 de l'édition du 30 avril 1980, j'ai sursauté en constatant qu'on me faisait contredire dans le 1er paragraphe, à la 5e ligne, alors qu'on laissait entendre que la Suède possédait des avions F-18 durant la guerre 1939-45 et qu'ils étaient plus rapides que ceux de l'Allemagne. Les avions suédois étaient plus rapides, mais ce n'était pas du F-18 pas plus d'ailleurs qu'un F-16...

Au 3e paragraphe, on aurait du lire que le Québec aurait passé une loi pour interdire aux immigrants de pays à devise forte d'acheter nos fermes et nos commerces à environ 25% de leur valeur, mais qu'Ottawa, qui contrôle la monnaie, permet aux étrangers déjà établis en terre canadienne d'importer des capitaux.

Au 4e paragraphe, Québec paie pour ses propres corps policiers municipaux et provincial, et ensuite paie pour les corps policiers des autres provinces, sauf l'Ontario. Cette dernière province a son propre corps policier alors que les autres provinces sont protégées par la GRC fédérale.

Laurent Brodeur,
Saint-Damase

Le problème de l'eau potable au Québec

Il existe dans presque toutes les villes parce qu'on pompe l'eau de l'égout de tous les égouts, la rivière, puis on ajoute quelques poisons pour rendre cette eau potable. Elle est quand même la cause de nombreuses diarrhées chez les enfants et chez les adultes.

Selon le ministre Léger il en coûterait 7 milliards pour dépoluer nos rivières.

La mort des enfants c'est maintenant une coutume acceptée; M. Trudeau avec l'avortement en a éliminé 500,000 en 10 ans, et la santé c'est secondaire, c'est l'argent qui occupe toujours la place la plus importante.

On a des camions citernes pour combattre les incendies et pour laver les rues, mais on a pas encore décidé de transporter de l'eau de source pour approvisionner la population en eau potable.

Ce serait pourtant un plan très réalisable si on décidait de placer des citernes à certains lieux convenables de vos villes. Les citoyens iraient eux-mêmes puiser l'eau.

Il faudrait bien un jour donner la priorité à la vie humaine et alors les décisions deviendront plus faciles.

Aurèle Grenier, Saint-Hyacinthe.

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Hebdomadaire, le seul journal imprimé et publié à Saint-Hyacinthe le mercredi matin de chaque semaine par **La Cie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe Ltée**, sise au 655 de la rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe. C.P. 340. J2S 5G4

Atelier syndiqué

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec (c) 239971

Abonnement: Camelot: .40¢ la semaine - $20.00 par année.
Poste: Au Canada $18.60 par année
aux États-Unis $30.00 par année

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0418

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

Président: Denis Chartier
Directeur et rédacteur en chef: Pierre Bornais

Journalistes: Marielle Raîche, Louise Lamothe, Alain Rodier
J.-Marie Fontaine (sport), Louis Norris (sp. sports)
Collaborateurs: Juliette Lasonde (recettes)
Gabriel Meunier (Acton Vale)
Anita D. Paquette Saint-Césaire (469-2841)
Rougemont - Marieville
Photographe: Raymond Bélanger
Directeur de la publicité: Gérard Côté
Publicitaires: Réal Brodeur, Paul Paradis, Norbert St-Martin
Maquettiste: Guillaume Bédard
Directeur du tirage: Luc Sylvestre

N.D.L.R.:

Le Courrier publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs sur des sujets d'intérêt général, en accordant cependant une attention spéciale aux questions locales et régionales. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit aussi donner les informations relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Faire parvenir toute correspondance à: Lettres ouvertes, C.P. 340, Saint-Hyacinthe, J2S 5G4.

Procès de Verreault Transports

La compagnie est acquittée de négligence criminelle

par Louise LAMOTHE

La compagnie Verreault Transports de Granby a été acquittée de négligence criminelle le jeudi 1er mai alors que le juge Jacques Pagé de la Cour provinciale en est venu à la conclusion que les cinq autobus interceptés entre le 1er et le 18 septembre 1978 par des agents de la Sûreté du Québec, détachement de Saint-Hyacinthe, présentaient une sécurité suffisante tant pour les passagers dans l'autobus que pour le public circulant sur la route.

Cette compagnie de transport a subi son procès au cours du mois de février sur chacun des cinq chefs d'accusation portés contre elle. Des accusations de négligence criminelle dans la mise en service de véhicules-moteurs ont été portées contre la compagnie en vertu de l'article 233 (1) (a) du Code criminel.

Selon le juge Jacques Pagé, la preuve, dans son ensemble, a apporté beaucoup de précisions quant aux défectuosités des autobus. Dans l'analyse de la preuve, le tribunal a considéré tout ce qui avait été dit sur chacun des cinq autobus.

L'accusation concernait les agissements des propriétaires des compagnies Verreault Transports et Autobus Inter-Cité; les allégations de l'accusation indiquaient que ces derniers avaient été criminellement négligents dans la mise en service des cinq autobus en omettant de faire les réparations et les entretiens de ces véhicules au point de montrer une insouciance déréglée et téméraire à l'égard de la sécurité d'autrui.

Trois points essentiels ont été considérés par le tribunal soit que les cinq autobus visés par les cinq chefs d'accusation ont été mis en circulation, que ces mêmes autobus étaient la propriété des compagnies Verreault Transports et Autobus Inter-Cité et que M. Eugène Verreault, mécanicien et propriétaire des compagnies, possédait l'autorité nécessaire et la compétence pour poser des actes capables d'engager la responsabilité criminelle de la corporation.

Le procureur de la Couronne, Me Denis Robert, a mis en preuve une foule considérable de défectuosités et de déficiences mécaniques sur tous et chacun des autobus et a soutenu que la qualité douteuse d'un système d'inspection mécanique par les employés de la compagnie Verreault Transports n'était pas complète, ni adéquate.

Après considération de toute la preuve, le juge Pagé en est venu à la conclusion que l'action du procureur de la Défense, Me Guy Poliquin, s'est appliquée à barrer la route aux prétentions de la Couronne suite à la déposition tardive des actes d'accusation, soit huit mois après l'inspection des autobus et la mise au rancart de ces derniers.

L'ensemble des témoignages de la défense a démontré que Gaston Chenette, un expert en mécanique du ministère des Transports du Québec, n'avait constaté que les défauts qu'il voulait bien constater, omettant de noter les réparations effectuées sur les véhicules. Dans son jugement, le juge Pagé a déclaré qu'Eugène Verreault et ses employés n'ont pas eu une conduite d'insouciance grave. Le propriétaire de la compagnie Verreault Transport avait la conviction que l'utilisation des autobus était acceptable et présentait une sécurité suffisante.

Le tribunal n'a pas eu la preuve que la compagnie Verreault Transport se soit rendue coupable d'un degré particulier de négligence ou d'un insouciance sortant de l'ordinaire au point de la qualifier de téméraire.

15e anniversaire du club Optimiste Saint-Hyacinthe

Le club Optimiste de Saint-Hyacinthe a célébré le samedi 26 avril son 15e anniversaire de fondation. À cette occasion, les 15 présidents ont reçu une plaque souvenir pour souligner cet événement et pour leur dévouement aux causes de l'Optimiste International qui sont l'aide à la jeunesse et les services communautaires. Un hommage tout spécial a été rendu à M. Eddy Brouillard par le club Optimiste de Saint-Hyacinthe qui lui a remis son certificat et sa carte de membre à vie. M. Brouillard est le seul membre fondateur encore en règle avec son club et un des plus assidus aux réunions et activités organisées par le club. On aperçoit dans l'ordre habituel (assis) MM. Jean-Claude Messier; Alcide Gendron; Georges Sansoucy; Rolland Moreau et Marcel Lalonde; (debout) MM. Germain Fournier; André Boucher; Serge Archambeault; Eddy Brouillard; Jean-Claude Dubreuil; Léon Martin et Gilles Rajotte.

Le front de dépollution continue ses activités

par Pierre BORNAIS

Créé il y a un mois, le Front de dépollution de la Yamaska, section de Saint-Hyacinthe, entend poursuivre ses activités même si, pour le moment, la situation est revenue à la normale au sujet de l'eau potable et même si le protocole d'entente entre la ville et le gouvernement a été signé.

Regroupant une quarantaine de personnes au sein de huit comités, le front élabore une politique d'action pour les prochains mois.

Des détails seront communiqués à l'occasion de la prochaine assemblée prévue pour le mardi 13 mai, à l'ITAA (local B1-04).

Les comités à l'oeuvre sont ceux de la santé (recherches sur les conséquences possibles de l'absorption de l'eau potable sur la santé); d'enquête (recherche sur la proportion de citoyens qui boit exclusivement l'eau de l'aqueduc et qui achète de l'eau en bouteilles); de recherches (au niveau municipal et provincial); des pollueurs; d'aménagement des rives; d'information auprès de la population et de financement.

Les rangs de l'organisme restent ouverts à tous ceux qui voudraient oeuvrer dans l'un ou l'autre comité.

Une invitation est lancée à ceux qui veulent participer ou manifester leur solidarité pour la réunion du 13 mai.

Pour renseignements, il suffit de communiquer avec Francine Bienvenue, en signalant 774-0274.

La Sûreté du Québec, détachement de Saint-Hyacinthe, procédera cette semaine à une "opération massive de radar" sur toutes les routes du territoire. De plus, une "opération de vérification mécanique" débutera d'ici quelques jours et se poursuivra d'ici la fin du mois de mai.

Festival national du livre à la bibliothèque municipale

Mlle Jeanne Daigle, écrivain maskoutain, sera présente à la bibliothèque publique, les 8, 9 et 10 mai, de 14 heures à 16 heures, dans le cadre des activités du Festival national du livre.

Mlle Daigle a déjà publié plusieurs ouvrages destinés aux enfants: "Caquets champêtres", "Quand les animaux parlent", "La Noël des fleurs", "L'étoile du sourire", "Les Aiglons de Maska ont dit", "La couleur pauvre" et "Toulour et Grain d'or".

Présentement, Mlle Daigle travaille à la parution d'un ouvrage d'intérêt local intitulé "Histoire de Casavant Frères". Lors de ses visites à la bibliothèque, l'auteur sera à la disposition du public pour expliquer les différentes étapes de la fabrication d'un livre. Les intéressés pourront examiner son manuscrit, les épreuves, les photographies enfin tout le matériel qui lui a servi de documentation.

Tant à la bibliothèque juvénile qu'à la bibliothèque des adultes, les organisateurs de ces rencontres feront un étalage des dernières parutions québécoises. On invite le public à venir rencontrer Mlle Jeanne Daigle, à faire connaissance avec leur bibliothèque publique et à profiter des services qui sont mis à la disposition de tous.

Des ouvrages des meilleurs auteurs québécois seront tirés au sort parmi ceux qui auront visité la bibliothèque durant le festival.

Les contribuables peuvent dormir sur leurs deux oreilles!

L'injonction que le juge Roger Laroche de la Cour Supérieure du Québec avait accordée aux commissions scolaires le lundi 14 avril a été suspendue le mardi 29 avril par deux juges de la Cour d'Appel du Québec. L'injonction aurait pu avoir pour effet de paralyser partiellement l'application de la loi sur la fiscalité et de permettre aux commissions scolaires d'envoyer des comptes de taxes aux contribuables qui s'en pensaient définitivement soulagés.

Les juges Lajoie et Turgeon ont accepté les arguments présentés par la Couronne à l'effet que la présomption de la validité de la loi devait prévaloir sur l'apparence de droit incertaine mise de l'avant par les commissions scolaires.

Selon les deux magistrats, le droit sur lequel se fondent les commissions scolaires n'est pas clair et les questions en litige sont fort complexes. L'étendue des garanties constitutionnelles invoquées n'est pas sans susciter des doutes et comme l'effet de l'injonction est de suspendre la mise en opération d'une partie importante de la loi, la suspension s'imposait.

Cette loi sur la fiscalité municipale a été adoptée par l'Assemblée nationale et tant que les dispositions attaquées n'auront pas été déclarées inconstitutionnelles ou nulles, elles doivent être appliquées à moins de circonstances exceptionnelles.

LUCIEN MARTEL ET ASSOCIÉ
OPTOMÉTRISTES
Examen de la vue
verres de contact
435, rue Hôtel-Dieu Tél.: 773-2210

CHRONIQUE DE L'ASSURANCE

par Robert Morin
C. d'Ass.

LE PATIN À ROULETTES

En Amérique du Nord, on compte plus de 300 000 nouveaux adeptes du patin à roulettes à chaque mois. La popularité de ce sport est incontestée. Comme vous compterez peut-être parmi les personnes qui pratiqueront ce sport, voici quelques statistiques qui vous inciteront à la prudence.

En 1979, le patin à roulettes a entraîné plus de 375 000 accidents. C'est chez les moins de douze ans qu'on compte le plus de blessés avec 50%. Les autres sont des adolescents dans une proportion de 30% et des adultes avec 20%.

LES COÛTS DE CONSTRUCTION

On vous répète souvent de vérifier le montant d'assurances souscrit en ce qui a trait à votre résidence et à son contenu. C'est bien de le faire car les coûts de construction ne cessent d'augmenter et ceux des ameublements suivent allègrement.

Mais qu'en est-il de votre résidence secondaire? Combien avez-vous investi dans la construction de votre chalet? Quelle est la valeur du contenu?

Ce n'est qu'au prix de nombreux sacrifices qu'on s'assure la jouissance de ce lieu de repos! Voici pourquoi il faut garantir votre chalet et son contenu en tenant compte des coûts de construction d'aujourd'hui. Pensez-y bien, ça vaut le coup!

(Source: revue Le Cavalier, Mars 1980, courtoisie de S.M. Loyer)

Pour vous renseigner, **il faut me rejoindre personnellement.**

Assurances Générales et Vie

RL ASSURANCES ROBERT MORIN et ASS. inc.

125, rue Principale, Upton, Québec
J0H 2E0
Tels: 549-4614 - 549-4230

ACME PONTIAC-BUICK INC.
3,000 Dessaulles Saint-Hyacinthe Tél.: 774-5301

Le marchand bonne valeur

SPÉCIAUX DU MOIS

Grand prix: SJ1976, SPÉCIAL
couleur bronze, toute équipée, bas millage, **garantie OK, bonne valeur,**

Lemans Sport 77, SPÉCIAL
voiture impeccable, **garantie OK, bonne valeur,**

Volkswagen Rabbit 1978, SPÉCIAL
2 portes, couleur gris, voiture impeccable, **garantie OK, bonne valeur,**

Oldsmobile Cutlass Suprême 1976, SPÉCIAL
toute équipée, **garantie OK, bonne valeur,**

GMC 78, Vandura SPÉCIAL
6 cylindres, automatique, 36,000 kilomètres, comme neuve, **garantie OK, bonne valeur,**

Chevelle 1975, SPÉCIAL
4 portes, très bonne condition, **garantie OK, bonne valeur,**

GMC 1/2 tonne 79 SPÉCIAL
6 cylindres, transmission manuelle, 19,000 kilomètres, **garantie OK, bonne valeur,**

Datsun 1978 GT210, SPÉCIAL
"Hath Back", 2 portes, voiture impeccable, **garantie OK, bonne valeur,**

Le Sabre 1976 SPÉCIAL
couleur bronze, un seul propriétaire, toute équipée, air climatisé, **garantie OK, bonne valeur,**

Garantie 12 mois 20,000 km disponible
Plusieurs autres modèles
Échange accepté au meilleur prix en ville

PLAN BUDGÉTAIRE
Sujet à acceptation
1er paiement dans 45 jours

10e ANNIVERSAIRE
POLYVALENTE OZIAS-LEDUC
Le département des études commerciales vous invite à une exposition éducative et commerciale les 9, 10 et 11 mai 1980, à la polyvalente Ozias-Leduc, 525, rue Joliette, Saint-Hilaire.

EXPOSANT

LEMIEUX DACTYLO INC.
Equipements de bureau
2260, rue Martel, secteur La Providence
Saint-Hyacinthe, Québec J2T 1Y2
Tél.: 773-2251

RÉFÉRENDUM
OUI ■ NON ■

René Lévesque dénonce vertement les politiques agricoles d'Ottawa

Par Alain RODIER

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, s'est lancé dans une charge à fond de train contre l'attitude du gouvernement fédéral dans le développement de l'agriculture au Québec, lors de son passage, dimanche dernier, à l'I.T.A.A. de Saint-Hyacinthe.

Acclamé à tout rompre par plus d'un millier de personnes dont certaines ont fait le pied de grue plus d'une heure devant l'I.T.A.A. pour être assurées de ne pas le rater, M. Lévesque, imitant en cela son collègue Jean Garon, s'est servi d'exemples *on ne peut plus concrets* pour démontrer que "le ministère fédéral de l'Agriculture n'avait pas de contact depuis plus d'un siècle avec la réalité québécoise".

"Vous rappelez-vous du dernier ministre fédéral de l'Agriculture qui venait du Québec? C'était Sydney Arthur Fisher en juillet 1896 et j'ignore pourquoi, il a été sacré dehors 85 jours après".

"Est-ce que ça explique pas que le grenier du pays, le seul dont ils s'occupent, cela a toujours été l'Ouest; que le jardin, le seul dont ils s'occupent, cela a toujours été l'Ontario et que le maraîcher, le seul dont ils s'occupent vraiment, a toujours été les Maritimes".

Rappelant ensuite l'existence du Maritime Trade Act, M. Lévesque a souligné à son auditoire que la patate du Nouveau-Brunswick acheminée dans la ville de Québec coûtait moins cher que celle produite à Saint-Romuald... en banlieu de Québec.

Reprenant les données citées par le ministre Garon, M. Lévesque a appris à son auditoire, parmi lequel on comptait plusieurs agriculteurs, que de 1960 à 1975, l'ACDI avait acheté pour $80 millions de produits agricoles au Québec sur un total de $1.5 milliards, soit 6% de tous ses achats alors que les Québécois forment 26% de la population du pays.

Pour M. Lévesque, l'attitude du gouvernement d'Ottawa face au développement de l'agriculture québécoise est tout bonnement inacceptable, surtout à l'heure où l'on parle constamment de la crise mondiale dans l'alimentation. "Une société qui ne produit pas ce qu'elle peut est une société qui se déshonore dans un monde où il y a des gens qui crèvent de faim".

Avoir confiance en nous

Mais comme on s'en doute bien, même si M. Lévesque se trouvait en plein dans le "Jardin du Québec", il ne s'est pas contenté de causer d'agriculture et il est revenu, à de nombreuses occasions, sur les capacités et les compétences des Québécois.

"La seule question essentielle dans tout cela, c'est d'avoir confiance en nous. Est-ce qu'on est capable de bâtir notre avenir, d'organiser nos affaires nous-mêmes? On est un peuple compétent et qui a droit à être traité sur une base d'égalité fondamentale avec les autres" a-t-il expliqué.

Preuve évidente de cela, M. Lévesque a cité le rattrapage incroyable qui s'est opéré au Québec depuis les vingt dernières années. "Je ne connais pas de population de 6 millions dans le monde qui ait fait des progrès comme ça" lance-t-il avant d'ajouter qu'avec 24% de sa popularisation aux études, le Québec possède le plus haut taux de scolarisation en Amérique du Nord.

Même chose sur le plan économique, dit-il fièrement. "Il y a eu plus de créations d'entreprises au Québec depuis quelques années qu'en Ontario. Depuis deux ans, pendant 24 mois de suite, à part l'Alberta à cause du pétrole, la meilleure performance économique au Canada, c'est au Québec que ça s'est passé".

Plus loin, le premier ministre reviendra sur la question du départ des sièges sociaux "qui s'en vont quand ils veulent". "On en a perdu un il y a deux semaines et on ne s'en est pas trop rendu compte. C'est celui du NON qui a déménagé à Ottawa" précise-t-il au grand bonheur de la foule.

M. Lévesque est revenu par la suite sur les inégalités du régime canadien, inégalités qui sont loin d'être corrigés, selon lui, "même après 12 ans de French Power". La meilleure preuve, dira-t-il, c'est le dernier rapport du commissaire aux langues, Max Yalden, où l'on apprend, entre autres, qu'il n'y a que 6% de francophones à l'Atomic Energy of Canada, et que Petro-Can ne compte que 8 francophones sur plus d'un millier d'employés.

Risques du NON

Pour M. Lévesque, il est donc évident qu'il faut "remplacer ce régime politique qui a fait son temps et où on s'empoisonne et s'emprisonne".

Quant à la nouvelle position du gouvernement fédéral qui interpréterait un NON au référendum comme un OUI au fédéralisme renouvelé, le premier ministre québécois n'est pas preneur, d'autant plus, observe-t-il qu'il y a deux semaines "Trudeau a engueulé Joe Clark en lui disant qu'il s'était écrasé devant les provinces parce qu'il avait concédé deux problèmes secondaires, les loteries et les droits miniers sous-marins".

"Avec un Non, a-t-il prévenu son auditoire, c'est la fin pour un grand bout de temps de toute reconquête pour l'égalité du Québec. Avec un NON, on va tourner en rond et il va y avoir une frustation sociale qui va couper des horizons pour plusieurs années".

Pour M. Lévesque, la chose est on ne peut plus claire, pour obtenir l'égalité, il faut une nouvelle entente, "il faut qu'on soit maître chez nous d'abord".

"Un référendum, c'est le peuple qui prend le pouvoir parce que les hommes politiques n'ont pu trouver de solutions. Le 20 mai, on a la chance de mettre dans la balance le poids du Québec. Il n'y a pas d'autre voie pour un peuple qui se respecte que de s'affirmer".

D'autant plus, précisera-t-il, que "la question dit, donnez-nous un mandat pas de faire le changement, mais au moins de le négocier".

Et René Lévesque a bien confiance de l'obtenir ce mandat et de rallier une bonne majorité de Québécois pour faire avancer la cause du Québec. "Même les NON sincères, le soir du 20 mai, si on a dit OUI majoritairement, ils vont être aussi fiers que nous autres.

Garon

Avant d'entendre le premier ministre, les centaines de personnes qui emplissaient à pleine capacité l'auditorium de l'I.T.A.A. ou qui avaient dû trouver refuge à la cafétéria, avaient vu défiler les "gros canons" du monde agricole en faveur du OUI comme le ministre Jean Garon, l'ancien ministre de l'Agriculture sous le gouvernement Bourassa, M. Kevin Drummond, et l'ex-président de l'UPA, M. Paul Couture.

M. Garon leur a déclaré que le Québec était dans une position forte pour négocier avec le reste du Canada puisqu'il y achète beaucoup de produits alimentaires et qu'il pouvait donc choisir ses fournisseurs. "C'est pas quand les produits te sortent par les oreilles que tu peux négocier".

Le ministre de l'Agriculture s'est dit également convaincu "qu'il n'y a pas une région du Québec qui peut profiter de la souveraineté-association comme vous autres les gens de Saint-Hyacinthe".

Pour sa part, M. Drummond qui a été applaudi à tout rompre, s'est dit d'avis que "dans l'agriculture, ce serait très ridicule d'avoir peur du OUI et qu'il est plus facile de développer une politique agricole si on n'a à négocier qu'avec un seul gouvernement". Quant à M. Paul Couture, il a avoué qu'il "serait mal à l'aise si le gouvernement avait un NON au référendum pour négocier". "Comme agriculteur, j'ai besoin d'un gouvernement fort et qui a pris l'option de développer l'agriculture et on l'a sentie au niveau de ce gouvernement. J'espère que ce ne sera pas fini au lendemain du référendum. On vous fait confiance, trompez-nous pas".

M. Lévesque était accompagné des "gros canons" du OUI du monde agricole comme MM. Kevin Drummond et Jean Garon qui sont venus expliquer pourquoi l'agriculture avait besoin d'un OUI au référendum.

Ils étaient plus d'un millier de personnes pour accueillir le premier ministre René Lévesque à l'I.T.A.A. de Saint-Hyacinthe, dimanche dernier, et pour se faire préciser l'avenir de l'agriculture advenant un OUI au référendum.

Le OUI l'emporte facilement au cégep et à la faculté de médecine vétérinaire

Par Alain RODIER

Les étudiants du cégep de Saint-Hyacinthe et leurs collègues de la faculté de médecine vétérinaire, suivant en cela la tendance générale observée dans les institutions d'enseignement supérieur, se sont prononcés par de confortables majorités en faveur du OUI au référendum.

Au cégep, c'est par une majorité de 75% que les 271 étudiants qui ont participé au scrutin organisé mercredi dernier par leur association étudiante ont répondu OUI à la question référendaire, après un débat qui a monopolisé la majeure partie de leur assemblée générale.

La thèse du OUI a été entérinée par 202 étudiants alors que celle du NON devait se contenter de 59 votes, soit 21% des étudiants qui ont participé au scrutin. On retrouve également 10 indécis.

Le OUI l'a également emporté à la faculté de médecine vétérinaire avec 62% des suffrages exprimés, lors d'un sondage tenu auprès des étudiants de première, deuxième et troisième années durant la semaine du 7 au 11 avril. À ce dernier endroit, plus de 92% des étudiants ont répondu au questionnaire et seuls les étudiants de dernière année (en stage) n'ont pu être rejoints.

Cégep

À aucun moment, on n'a douté de la victoire du OUI au cégep. Les partisans étaient nettement plus nombreux, les pancartes aussi et le représentant du mouvement étudiant pour le OUI (Méoui), Claude Mongeau, a facilement remporté le débat qui l'opposait à son interlocutrice du comité étudiant pour le non, Edith Prescott.

Il faut dire toutefois que cette dernière a démontré beaucoup de courage en défendant son option face à une foule plutôt hostile que le président de l'assemblée a dû rappeler à l'ordre à plusieurs occasions.

Le porte-parole du Méoui s'est servi abondamment de l'histoire pour démontrer que les Québécois ont toujours été les laissés pour compte de la confédération canadienne.

Soulignant aussi qu'il ne fallait pas se fier uniquement sur l'histoire, mais aussi sur le présent et l'avenir, il s'est attaqué aux députés fédéraux du Québec en disant que "ce n'est pas parce qu'ils sont francophones qu'ils défendent les intérêts du Québec". Exemples de cela, selon le Méoui: "André Ouellet qui passe tellement de temps en Floride qu'il ne comprend plus ce qui se passe au Québec" ou Jean Chrétien qui compare le PQ à la gangrène. "Mais attention, c'est contagieux, la gangrène".

Du côté du Cénon, on a ressorti l'arme énergétique, en disant craindre que le Québec devienne "un ilût sans pétrole" et on a rappelé que le Canada est envié par la plupart des pays du monde.

On a également insisté sur la liberté, cette "dimension importante du Canada" en se demandant tout haut si on pouvait conserver cette liberté dans un Québec souverain "quand on voit l'intolérance actuelle".

Quoiqu'il en soit, le résultat du vote n'avait rien de bien étonnant puisque, lors de son passage au cégep, la semaine précédente, le ministre Claude Charron avait remis un certificat au représentant du Méoui pour avoir recueilli 572 OUI sur les 712 étudiants rejoints.

Quant à la faible participation des étudiants au vote de mercredi dernier, le Méoui rappelle qu'il y a beaucoup moins de cours ce jour-là et que de toute façon, en temps normal, les assemblées générales attirent deux fois moins d'étudiants que mercredi dernier.

Médecine vétérinaire

À la faculté de médecine vétérinaire, la participation a été nettement plus élevée puisque 180 étudiants, soit 92%, ont participé au vote, 112 d'entre eux se prononçant en faveur du OUI et 54 (30%) pour le NON, les 14 autres étant classés comme indécis ou ayant annulé leur vote.

Ce sont les étudiants de troisième année qui ont fait pencher la balance puisque 80% d'entre eux ont voté pour le OUI alors que le NON l'a emporté chez leurs collègues de première année par une faible marge, 49,2% à 47,6%. Pour leur part, les étudiants de deuxième année ont voté OUI à 59,7%.

Détail à souligner, la thèse du OUI a fait des gains appréciables depuis quelques mois à la faculté. En novembre dernier, un tel sondage avait été mené auprès des étudiants et avait donné les résultats suivants: 48,6% pour le OUI, 31,8% pour le NON et 19,6% d'indécis. Aujourd'hui, les indécis semblent bien avoir rallié le camp du OUI.

Nouvelle histoire de la petite poule rouge

Il était une fois une petite poule rouge qui grattait en tout sens le sol de la basse-cour. Un jour elle découvrit quelques grains de blé, appela ses voisins et leur dit:

-Si nous mettons ce blé en terre, nous aurons du pain à manger. Qui veut bien m'aider à le planter?

-Pas moi, dit la vache.

-Pas moi, dit le canard.

-Pas moi, dit le cochon.

-Pas moi, dit l'oie.

-Eh bien! je le ferai toute seule, dit la petite poule rouge.

Et c'est ce qu'elle fit. Le blé grandit, les grains mûrirent et prirent une belle couleur d'or.

-Qui veut bien m'aider à moissonner mon blé? demanda la petite poule rouge.

-Pas moi, dit le canard.

-Ca n'entre pas dans mes attributions, dit le cochon.

-J'y perdrais le privilège de mon ancienneté, dit la vache.

-J'y perdrais mon indemnité de chômage, dit l'oie.

-Eh bien! je le ferai toute seule, dit la petite poule rouge.

Et c'est ce qu'elle fit.

Enfin vint le moment de cuire le pain.

-Qui veut bien m'aider à cuire le pain? demanda la petite poule rouge.

-Je ne veux pas faire d'heures supplémentaires, dit la vache.

-J'y perdrais mes allocations, dit le canard.

-Je n'ai jamais appris à cuire du pain, dit le cochon.

-C'est de la discrémination, si je suis la seule à aider, dit l'oie.

-Eh bien! je le ferai toute seule, dit la petite poule rouge.

Elle cuisit cinq miches, puis les montra à ses voisins.

Ils voulurent tous en avoir. En fait ils réclamaient leur part. Mais la petite poule rouge dit:

-Non, je suis capable de manger les cinq miches toute seule.

-C'est un profit abusif! hurla la vache.

-Sale capitaliste! cria le canard.

-J'exige l'égalité des droits! glapit l'oie.

Le cochon se contenta de grogner. Bientôt tous défilaient avec des pancartes proclamant l'injustice de la situation et manifestaient en criant des obscénitées.

Le représentant du gouverment arriva sur les lieux et dit à la petite poule rouge qu'elle ne devait pas tout garder pour elle.

-Mais ce pain je l'ai gagné! dit la petite poule rouge.

-C'est exact! dit le représentant. C'est ce qu'il y a d'admirable dans le système de la libre entreprise. N'importe qui, dans cette basse-cour, peut gagner autant qu'il veut. Mais les règlementations gouvernementales exigent que les travailleurs partagent le produit de leur travail avec les oisifs.

Et dès lors, les voisins de la petite poule rouge se demandaient pourquoi elle ne cuisait plus jamais de pain...

Il y aura conférence et film à l'auditorium de l'I.T.A.A. le 15 mai à 20 heures
Sujet: Dossier inflation
Pour informations **774-0627**

INSTITUT DE LA LIBRE ENTREPRISE DU QUÉBEC
C.P. 2031 Québec, Québec G1K 7M9

RÉFÉRENDUM
OUI ☐ NON ☐

P-M. Johnson à Saint-Pie

Rentrée réussie pour "l'enfant du pays"

Par Alain RODIER

Ils étaient plus de 500 à s'être donné rendez-vous à la salle du collège Sacré-Coeur de Saint-Pie, vendredi soir dernier, pour entendre ce qu'avait à leur raconter "le fils de Daniel".

Et Pierre-Marc Johnson ne les a pas déçus, livrant un discours bien étoffé, à forte saveur nationaliste, un discours écouté religieusement, par ces dizaines de gens qui l'ont vu grandir à Saint-Pie.

Même si dans la salle, on parlait ou on songeait beaucoup à "Daniel", le ministre du Travail s'est abstenu d'utiliser la mémoire de son père pour faire vibrer la corde sensible de ses auditeurs, préférant parler entre autres des batailles de Duplessis et surtout de l'entente d'égal à égal qui est proposée aux Québécois.

En fait, c'était jour de retrouvailles à Saint-Pie pour "l'enfant du pays", et dans la salle, on reconnaissait plusieurs "vieux bleus", des collaborateurs de Daniel Johnson tel M. Paul Petit, par exemple.

On n'avait pas économisé sur le nombre d'orateurs, non plus, et sur la scène, on retrouvait Doris Lussier, le député d'Iberville Jacques Beauséjour, le maire de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur Ludovic Pelletier, ainsi que les présidents des comités du OUI d'Iberville et de Johnson, MM. Jean-Paul Lasnier et Daniel Gévry.

Un peuple ici

Mais même si Doris Lussier a soulevé la salle par moments, en lançant des phrases comme "Voulez-vous ou non être un pays normal", même si M. Lasnier a eu droit à sa large part d'applaudissements en vantant l'histoire du peuple québécois "l'une des plus belles du monde", c'était "Pierre-Marc" qu'on était venu voir avant tout.

Dès le début, ce dernier a énuméré une fois de plus les grandes lignes du projet de souveraineté-association proposé aux Québécois en enjoignant ses auditeurs à confier ces pouvoirs (impôts, lois, relations internationales) au "seul gouvernement qu'ils contrôlent", le gouvernement du Québec.

"La question dit que nous formons un peuple. Il y a deux peuples ici et nous étions même là avant les autres, excepté les aborigènes. Ce qu'on veut, c'est l'égalité des peuples entre le Québec et le Canada... la même établité qui permet au Canada de traiter avec les Etats-Unis" a précisé le ministre.

Et là, M. Johnson s'est servi d'arguments-chocs pour défendre la thèse du OUI, comme les politiques tarifaires de la Commission canadienne des transports. "Depuis des siècles, l'Ontario a été favorisée. Ça coûte deux fois moins cher de sortir du papier journal d'une usine ontarienne que d'une usine du Québec et ça fait 50 ans que ça dure. À cause des politiques tarifaires, l'Ontario est en train de nous rattraper même si l'industrie du bois était sensée être au Québec".

Autre argument massue servi par le ministre, "même si 37% de l'activité des chantiers maritimes est concentrée au Québec, entre 1975 et 1980, les contrats octroyés par le gouvernement fédéral ont rapporté $90 millions à la Colombie-Britannique, $60 millions à l'Ontario... et $200,000 au Québec, moins de 1% dépensé par le fédéral depuis 5 ans".

Revenant à la charge avec les comptes économiques du Québec qui indiqueraient que le Québec n'a hérité que de 19% des sommes consacrées à la création d'emplois par le fédéral comparativement à 40% pour l'Ontario, M. Johnson a reconnu que le fédéral avait versé beaucoup d'argent en prestations d'assurance-chômage au Québec. "J'aurais mieux aimé qu'ils transfèrent des investissements. Les Québécois sont tannés d'être dans le grand garage de l'assurance-chômage".

C'est à Doris Lussier qu'est revenu le rôle de présenter les orateurs du rassemblement du OUI à Saint-Pie, un Doris Lussier sérieux comme jamais et qui avait laissé bien loin son personnage de Père Gédéon, pour traiter de la vraie question du référendum qui, selon lui, se résume à ceci: "Voulez-vous ou non être un pays normal".

Mais, il n'y a pas seulement la souveraineté qui est sur la table, a-t-il précisé, il y a aussi l'association économique, "une association nécessaire pour le reste du Canada".

"Les Chevrolet qu'on paie $1,000 de plus parce qu'on les achète en Ontario plutôt qu'aux Etats, on en consomme 30% de ces autos-là. On donne 200,000 emplois à l'Ontario et l'Ontario nous amène plus de 100,000 emplois au Québec". L'association est donc inévitable, selon le ministre du Travail.

"Si le OUI l'emporte, il va se vendre beaucoup de Valium à Toronto; c'est pas une mauvaise chose surtout que c'est fait à Dorval. Mais si le OUI l'emporte, le Québec ne deviendra pas autre chose qu'une province sans que les Québécois soient consultés par un autre référendum" a renchéri M. Johnson.

Les Brinks de la constitution

Le ministre du Travail ne s'est pas contenté de vendre sa marchandise et il a pioché allègrement dans le jardin des tenants du NON, dénonçant vertement certains "raconteurs, Brinks de la constitution et Bonhomme Sept-Heures; tels ces quelques multinationales qui veulent notre bien, tout notre bien d'ailleurs, et qui sont dans les parages du NON".

"Ce sont les mêmes qui avaient peur en novembre 1976. Pourtant ils sont encore là, ils font encore des profits. Il y a aussi le chef du NON, mais ce n'est plus très clair qui c'est de ce temps-là" a lancé M. Johnson en faisant allusion à l'entrée de M. Trudeau dans la campagne référendaire.

"Ce sont les mêmes qui disaient en novembre 1976 que vous perdriez vos pensions si le PQ gagnait les élections. Est-ce qu'il y en a dans la salle qui ont perdu leur pension depuis?" a demandé le ministre, avant de ranimer les bonnes vieilles querelles entre bleus et rouges en lançant que "c'est la vieille histoire du Parti libéral fédéral qui mène le Parti libéral du Québec qui se continue, et il y a des gens de Saint-Pie qui le savent ici".

Quant au fédéralisme renouvelé de M. Trudeau, Pierre-Marc Johnson n'y croit plus depuis longtemps. De toute façon, dira-t-il, "M. Trudeau n'a jamais compris le nationalisme québécois qu'il a toujours identifié au fascisme. Pour Trudeau, les Québécois, c'est une ethnie et ce n'est pas un peuple".

"Ce n'est pas du français sur les boîtes de Kellogg's en Alberta que les Québécois veulent, c'est de contrôler des décisions sur leur territoire au Québec" a conclu M. Johnson en invitant ses auditeurs à faire preuve de tolérance dans la campagne référendaire. "Il ne faut pas se crier des noms; à la rigueur, on peut se crier des OUI".

Les facteurs disent OUI

Avant d'aller rencontrer ses anciens concitoyens de Saint-Pie, le ministre du Travail avait fait campagne durant la journée à Sainte-Rosalie et à Saint-Hyacinthe, payant une visite entre autres à un organisateur unioniste bien connu, M. Lambert Grenier chez qui s'était réunie une trentaine de personnes pour causer de souveraineté-association.

Par la suite, M. Johnson s'est rendu visiter les travailleurs de Catelli et ceux de la Confiserie Comète où une surprise l'attendait, soit une pétition signée par 66% des facteurs de Saint-Hyacinthe en faveur du OUI au référendum.

Le ministre en a donc profité pour leur remettre un des fameux certificats du Regroupement du OUI, tout comme il l'a fait pour le personnel des écoles Champlain et Maurice Jodoin ainsi que les employés de la polyvalente et du Séminaire de Saint-Hyacinthe qui ont appuyé la cause du OUI dans des proportions variant entre 62% et 77%.

C'était jour de retrouvailles, vendredi dernier, pour le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, qui est allé causer de souveraineté-association à ses anciens concitoyens de Saint-Pie. Aux quelques 500 personnes qui s'étaient déplacées pour ces retrouvailles, le ministre a rappelé que ce que signifiait le OUI au référendum, c'était, entre autres, "l'égalité des peuples entre le Québec et le Canada... la même égalité qui permet au Canada de traiter avec les Etats-Unis".

A Acton Vale

L'inauguration des locaux du Regroupement pour le OUI

Le Reroupement national pour le OUI, section Acton Vale, a reçu de nombreux partisans lors de l'inauguration de ses locaux d'Acton Vale lundi dernier 28 avril.

Après un accueil musical de la part des membres de la Fanfare d'Acton, les participants à cette soirée nt été invités à voir de plus près les locaux du Regroupement pour le OUI, situés au sous-sol de l'ancien édifice de la caisse populaire, au 1035 de la rue Beaugrand.

Après avoir fait connaissance des lieux, l'assemblée a eu droit à une courte allocution de bienvenue de la part de monsieur Gérard Cournoyer, organisateur du Regroupement pour le OUI, section Acton Vale.

Prirent ensuite la parole, monsieur Daniel Gévry, le président du Regroupement pour le OUI du comté de Johnson, monsieur Robert Ouimet, une personnalité bien connue de la population d'Acton Vale, ainsi que monsieur Réal Rancour, député à l'Assemblée Nationale pour le comté de Saint-François.

Les organisateurs de la soirée en ont profité pour confirmer la tenue d'une assemblée publique le samedi 10 mai prochain.

Toute la population est invitée à venir y rencontrer, au collège Saint-André d'Acton Vale, l'ex-chef de l'Union Nationale, monsieur Rodrigue Biron, ainsi que monsieur Jean-François Bertrand, député à l'Assemblée Nationale et fils de l'ex-premier ministre Jean-Jacques Bertrand.

(Charles Gauthier)

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE

LPS®

Un cours fait sur mesures

- cours pour débutants.
- cours de perfectionnement.
- $275. (paiement au comptant $245.)
- déductibles pour fins d'impôts (100%)

INSCRIPTIONS POUR SESSION AUTOMNE 80
ÉCONOMISEZ $50 et Plus
sur les prix ci-dessus

Inscrivez-vous à l'avance et profitez des tarifs spéciaux accordés aux premiers inscrits de chaque ville; cette offre n'est valable dans votre localité qu'aux dates d'inscriptions ci-dessous.

Inscriptions le 22 mai 1980
Adresse: Auberge des Seigneurs
1200, rue Daniel Johnson
Saint-Hyacinthe

Inscriptions entre 15 et 21 heures

Vous désirez plus de renseignements sur les cours LPS dispensés à Saint-Hyacinthe
Appelez-nous sans frais en composant directement
1-800-361-5305

Siège Social LPS (Language Power Systems)
9, Frontenac, Place Bonaventure
Montreal, H5A 1C8

Permis No 749766 (culture personnelle)

Une bonne affaire.

Beaucoup mieux pour beaucoup plus longtemps.

Si vous comparez la qualité de voiture que vous obtenez pour votre argent, vous vous rendrez compte que la Rabbit de Volkswagen est une bonne affaire. Pas seulement au moment de l'achat, mais aussi pendant les années où vous la conduirez.

La Rabbit est conçue et construite pour aplanir les cahots sur la route, réduire vos frais d'essence, vous aider par mauvais temps et vous faire redécouvrir le plaisir de conduire.

Passez nous voir bientôt et faites une bonne affaire.

La Rabbit

Ne vous contentez pas de moins.

AUTOMOBILES F M Inc.
Concessionnaire autorisé - Volkswagen - Audi
Vente - Service - Pièces
335 BRUNETTE, SAINT-HYACINTHE TÉL.: 773-9643

Joyeuse Fête des Mères

Décorez l'intérieur de votre maison avec une belle plante fleurie, plante verte, arrangements de fleurs de soie, fleurs coupées, etc...

Nous possédons encore cette année, quatre endroits pour la vente de fleurs dans la région de Saint-Hyacinthe et Beloeil.

1- Dans le stationnement du Dépanneur Castelneau aux quatre chemins à Douville.
2- Au garage Aigle d'Or face à l'Hôpital Honoré-Mercier.
3- Au garage Shell, propriété de M. Alfred Lévesque près du pont à Beloeil.
4- Directement des Serres de Saint-Charles, au téléphone 584-2614

DITES-LE AVEC DES FLEURS.

20 ans déjà au service de la population maskoutaine:
Fleuriste Saint-Charles Inc. = qualité + originalité
Livraison toujours gratuite

FLEURISTE SAINT-CHARLES INC.
10, rue Saint-Jean-Baptiste,
Saint-Charles Tél.: 584-2614

RÉFÉRENDUM OUI ■ NON ■

1,200 femmes du comté disent "NON merci!"

Par Marielle RAICHE-LEFEBVRE

Mille deux cents femmes qui se rencontrent en un même endroit, à Saint-Hyacinthe, est chose peu commune... Pourtant, cette rencontre que l'on pourrait qualifier "d'exceptionnelle" a bel et bien eu lieu la semaine dernière, soit le mercredi 30 avril au P'tit Canot.

Elles étaient 1,200 du comté de Saint-Hyacinthe à s'être donné rendez-vous, non pas sous le populaire pseudonyme "Yvette" mais bien plutôt sous l'égide du "NON merci!", lors du ralliement des Québécoises pour le NON, organisé par le comité du NON du comté de Saint-Hyacinthe.

Au programme: des conférences prononcées par des citoyennes du comté de Saint-Hyacinthe et du comté voisin de Johnson, sauf exception de Mme Solange Chaput-Rolland, député de Prévost, à l'Assemblée Nationale. À elle seule, Mme Chaput-Rolland a su provoquer et attiser, si l'on peut dire, les réactions de ces femmes qui semblaient d'emblée déjà gagnées à la cause du NON, avant même que Mme Madeleine Rodrigue, vice-présidente du comité du NON, n'ait pris la parole.

Tout au long de cette soirée, les conférencières ont tour à tour répété les mots "fierté", "amour du pays", "victoire" et "dignité". Quant à l'animatrice de la soirée, Mme Huguette Pothier, elle a, elle aussi, repris ces arguments-thèmes au moment des présentations. Mmes Andrée Perreault, de Saint-Hyacinthe, Lisette Paul-Hus, étudiante à la polyvalente Hyacinthe-Delorme, Lorraine Bibeau-Amyot, originaire de Saint-Hyacinthe, Marie-Paule Rajotte-Labrecque, d'Acton Vale, Edith Prescott, étudiante du cégep de Saint-Hyacinthe, Jocelyne Matte-Sylvestre, de Saint-Hyacinthe ont vanté leur pays, le Canada, chacune à leur façon. Bien que les thèmes des conférences s'entrevauchaient et que les conférencières se répétaient inévitablement, l'auditoire s'est montré très attentif et réceptif. Somme toute, les interventions étant brèves, les conférencières bien préparées, la soirée fut réussie.

Quant à Mme Solange Chaput-Rolland, elle n'a fait que raffermir chez son auditoire ce sentiment de "fierté d'appartenir à ce grand pays qu'est le Canada". Selon elle, "les femmes ont bien compris la question dans ce qu'elle manque de courage... et les femmes du Québec n'ont jamais aimé ce qui n'est pas courageux". Par la suite, Mme Chaput-Rolland a expliqué clairement le pourquoi de son NON. Tout comme son pays, a-t-elle précisé, son NON en est un de liberté et de paix et c'est pourquoi il est Québécois. C'est dans cet esprit qu'elle a, par ailleurs, demandé aux femmes de s'attacher à ce que la patrie renaisse afin de retrouver le goût d'aller jusqu'au bout de son cheminement. Lançant un appel à la solidarité et invitant les femmes à demeurer debout afin d'éviter que dans 50 ans cet état de choses ne se reproduisent à nouveau, Mme Chaput-Rolland a souligné que son NON est également de dignité, de fierté, de continuité et d'espérance. Puis, en rapport avec les interventions des conférencières de la soirée qui se sont dites convaincues que les indécis et indécises finiraient par opter pour le camp du NON, Mme Chaput-Rolland a précisé qu'elle n'en était plus aux prédictions. Elle souhaite, par ailleur, que le NON des Québécoises en soit un qui soit aussi fait de tolérance.

Finalement, Mme Solange Chaput-Rolland, si elle connaissait bien la maturité intellectuelle des Québécoises a soulignée que jamais encore auparavant la chance ne lui avait été donnée de constater avec autant d'éclat l'incroyable maturité politique des femmes du Québec.

Nul besoin d'ajouter que c'est avec beaucoup de conviction que les 1,200 femmes réunies ce soir-là, ont entonné l'hymne national "O Canada" pour clore la soirée...!

Au 1044, rue Lemay

Comité pour le NON du comté de Johnson

Le comité des Québécois pour le NON du comté de Johnson désire faire savoir que son local d'Acton Vale est toujours ouvert au 1044, rue Lemay, soit l'ancien marché I.G.A..

Malgré les actes de vandalisme qui ont fracassé la vitrine la semaine dernière, les activités se poursuivent tel que prévu.

Toutes les personnes qui désirent se renseigner sur cette option sont les bienvenues et on peut communiquer par téléphone au numéro 546-3446.

Le Comité Québécois pour le "NON"

Une photo des membres du COmité des Québécois pour le "NON" du comté de Johnson, secteur d'Acton Vale, prise à l'occasion de l'ouverture officielle le 18 avril. On reconnaît (assis): M. André-G. Martel, vice-président, responsable des comités, Mlle Doris Choinière, vice-présidente (représentant PLC), M. Roger LaBrèque, président, M. Léonel Beaudoin, vice-président, (représentant Crédit Social), M. Camil Picard, vice-président, (rep. PLQ), Mme Monique Champigny, vice-prés., resp. comité des dames). Debout: M. Pierre Champigny, resp. comité des jeunes), M. Georges Cloutier, resp. comité central, Mme Jacqueline Larochelle, resp. de l'information, M. Albert Rémillard, resp. programme de la campagne et comité des porte-paroles, Mme Janine Marcotte, agent officiel, M. Germain Carrier, comité des sportifs, M. Jean-Claude Boutin, aviseur légal, Mme Marie-Paule LaBrèque, comité des groupes anglophones, Mme Lucille Lévesque, chef de secrétariat.
(Photo Normand)

Les bâtisseurs

Une journée à l'intention des jeunes et des moins jeunes

Le samedi 10 mai, une journée spéciale sera consacrée aux personnes du troisième âge ainsi qu'aux jeunes de tout le Québec.

À Saint-Hyacinthe, cette rencontre aura lieu au sous-sol de la Cathédrale, à compter de 14 heures. M. Marcel Ostiguy et M. Fabien Cordeau seront les invités d'honneur à cette occasion, ils s'adresseront aux personnes présentes.

Sous le thème "Les bâtisseurs", les personnes âgées remettront aux jeunes du comté de Saint-Hyacinthe un drapeau du Canada et un drapeau du Québec. Une invitation est lancée à toutes les personnes du troisième âge ainsi qu'aux jeunes de la région!

M. Michel Le Moignan à Saint-Hyacinthe

M. Michel Le Moignan, député de Gaspé à l'Assemblée Nationale et chef intérimaire de l'Union Nationale, visitera le comté de Saint-Hyacinthe le mardi 13 mai. M. Le Moignan est également vice-président du comité national pour le NON.

M. Le Moignan participera à une ligne ouverte sur les ondes de C.K.B.S. à 13 heures et donnera par la suite une conférence de presse.

En après-midi, Le Moignan fera une visite du comté de Saint-Hyacinthe et en soirée, à 20 heures, il sera le conférencier invité à une assemble qui se tiendra à l'O.T.J. Sacré-Coeur.

Guy Saint-Pierre à Marieville le 11

M. Guy St-Pierre sera de passage dans le comte d'Iberville le 11 mai 1980. Cette visite de M. St-Pierre s'effectue dans le cadre d'une tournée qu'il fait présentement à travers la province en vue du référendum.

Ce conférencier de marque rencontrera la population de Marieville le 11 mai 1980 à 10 heures a.m. à l'hôtel de ville de Marieville.

Le comité pour les Québécois pour le NON (Iberville) invite cordialement la population à venir rencontre M. Guy St-Pierre.

Le 8 mai:

Daniel Johnson à Saint-Césaire

M. Daniel Johnson Jr sera conférencier au club de golf Saint-Césaire, le jeudi soir 8 mai, à 20 heures, dans le cadre d'une tournée des Québécois pour le non.

La population est cordialement invitée à cette rencontre qui traitera du prochain référendum.

Plus j'y pense... plus c'est NON

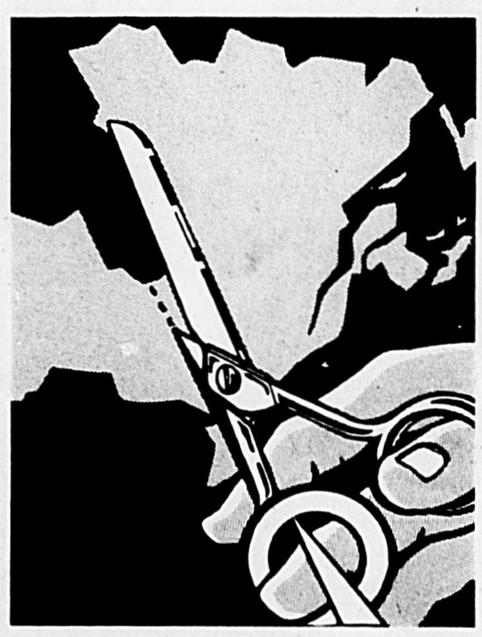

parce que

Ça fait longtemps que le P.Q. veut séparer le Québec du Canada.

Le référendum... c'est très important.

Il faut choisir: l'indépendance ou le fédéralisme renouvelé.

Si je vote oui... je donne un coup de ciseau et à bien y penser, un coup de ciseau de trop.

Pour construire l'avenir, le fédéralisme offre, au Québec et à tous les Québécois, des garanties économiques plus solides:

- **abondance des richesses naturelles d'un océan à l'autre** (pétrole, charbon, gaz, blé, électricité, etc.)
- **marché canadien sans frontière,**
- **développement économique plus stable et plus sûr.**

Nous sommes des partenaires majeurs dans le fédéralisme canadien et nous bénéficions de la solidarité économique canadienne.

En 1979, nous, Québécois, avons reçu des dividendes de $3.6 milliards, soit $2,600.00 par famille.

Séparer le Québec du Canada... plus j'y pense, plus c'est non.

LES QUÉBÉCOIS POUR LE NON

Pour Jean-Pierre Roy, 460, Gilford, Montréal.

RÉFÉRENDUM OUI ☐ NON ☐

Conférence à Acton. - Dans l'ordre habituel, Jean Lapierre, député de Shefford au fédéral; Georges Lalonde, député de Maisonneuve à Québec; Michel Le Moignan, chef par interim de l'Union Nationale; Martial Beaudoin et Roger Labrecque, maire d'Acton Vale et président du "NON" dans Johnson.

Les recettes contradictoires du PQ (M. Le Moignan)

Inspiré par le père Gédéon ou Doris Lussier, c'est selon, le premier ministre Lévesque adopte un langage différent selon les auditoires auxquels il s'adresse.

C'est du moins ce que soutient M. Michel Le Moignan, chef par interim de l'Union Nationale qui participait à une réunion pour le "NON" à Acton Vale.

Selon lui, Doris Lussier, comédien que tout le monde connaît en la personne du Père Gédéon, souverainiste de la première heure, ex-candidat du PQ dans Matapédia en 1970, ex-professeur de sciences sociales et politiques est demeuré l'un des stratèges et l'un des conseillers les plus influents auprès de l'actuel premier ministre M. René Lévesque.

Il écrit dans le Journal de Montréal en 1978, pour être plus exact le 21 juin, la stratégie que va prendre M. Lévesque pour sa campagne du Référendum.

Les recettes:

M. Lussier constate encore que le PQ est en perte de vitesse et d'électeurs, que la situation économique est mauvaise, qu'il se trouve en minorité numérique et morale dans l'opinion publique et qu'il doit remettre toute réforme radicale après le référendum.

Cette analyse effectuée, M. Lussier préconise ses recettes: Utiliser le pouvoir au maximum pour faire de la propagande souverainiste pour ce faire, trouver le moyen, direct et indirect, d'utiliser l'argent du public, chauffer à blanc le nationalisme et planifier l'opération de façon paramilitaire.; Faire passer les fédéralistes pour des peureux, des arriérés et des traîtres; Faire toute la stratégie référendaire contre le séparatisme et sur l'association; S'assurer la collaboration des mouvements syndicaux en la faveur des prochaines négociations du secteur public et parapublic; Mettre tout ce qui va mal sur le dos du fédéral; Acheminer un petit "catéchisme de la souveraineté-association" à tous les foyers; et enfin inonder le territoire francophone d'affiches et de slogans souverainistes.

À cette rencontre du 29 avril, il y avait trois conférenciers, MM. Jean Lapierre, député fédéral du comté de Shefford, M. Georges Lalande, député de Maisonneuve, et M. Michel Le Moignan, chef de l'Union Nationale et député de Gaspé.

M. Lapière déclare: "En 1976, on s'est mis la main dans le tordeur et maintenant si le référendum passe c'est le bras au complet qu'on y mettra" et poursuit en disant: "Il veut nous faire divorcer tout en restant marié".

Pour sa part M. Lalande affirme que les députés du gouvernement québécois veulent s'associer avec lui mais en aucun cas si c'est pour la séparation du Québec.

M. Le Moignan poursuit en disant: "À l'Assemblée nationale deux députés péquistes ont été franc avec moi dont l'un M. Jacques Parizeau, ministre des finances m'a déclaré ouvertement que c'était une première marche et que l'autre ou les autres viendront plus tard pour la séparation".

Et les trois sont d'accord pour affirmer que le problème est aussi simple que tragique; rester canadien ou ne plus être du tout.

Texte et photo: Normand Huberdeau, P.P.

M. Ostiguy au comité du NON

"Un NON, pour nous sortir de l'ambiguïté"

par Marielle RAICHE-LEFEBVRE

"Le gouvernement Lévesque a choisi de sacrifier la clarté et le courage au calcul politique, et la question qu'il s'apprête à soumettre aux Québécois cultive à ce point l'ambiguité qu'elle risque d'enlever toute signification au référendum". C'est ce qu'a déclaré M. Marcel Ostiguy, député de Saint-Hyacinthe à la Chambre des Communes lors d'une conférence de presse convoquée par le comité du NON du comté de Saint-Hyacinthe.

Selon M. Ostiguy, "le climat actuel que le parti Québécois s'engage à prolonger dans la question référendaire empêche les gens du Québec de se concentrer sur les défis économiques vraiment importants tel celui de restructurer l'économie de la province et celui d'augmenter les exportations". Au coeur de son intervention, M. Ostiguy n'a pas manqué de vanter les services donc profite la région par le biais de certains ministères du gouvernement fédéral. Il a, entre autres, cité l'exemple du ministère de l'Expansion Économique Régionale qui, selon lui, a contribué largement à "donner à la population de stimulantes retombées économiques". Il a, de plus, souligné l'apport du gouvernement fédéral à l'industrie laitière du Québec.

On aperçoit (de gauche à droite) debout: M. Marcel Ostiguy, député de Saint-Hyacinthe à la Chambre des Communes; M. Léo Bibeau, président du comité du NON; assis: M. Claude Savary, marchand de Saint-Hyacinthe; MM. André Ménard et Serge Brochu, membres du comité du NON du cégep de Saint-Hyacinthe.

Parlant de l'industrie du porc, M. Ostiguy a, par ailleurs, dénoncé "la mauvaise foi du ministre québécois de l'Agriculture, M. Jean Garon". M. Ostiguy a, en effet, affirmé que lors de rencontres récentes, M. Garon aurait refusé de donner les statistiques nécessaires pour évaluer la bonne marche de la production porcine au Québec. Selon le député de Saint-Hyacinthe, le ministre Garon se serait également opposé à la création d'un office national de commercialisation de la pomme de terre, préférant attendre de connaître l'issue du référendum.

Enfin, M. Ostiguy a tenu à rappeler à ses concitoyens que "le temps de la survivance est terminé". Il a souligné qu'un "NON au référendum nous permettra de relancer vigoureusement la négociation d'un fédéralisme canadien renouvelé".

Lors de cette même conférence de presse, d'autres adhésions au camp du NON ont été rendues publiques. MM. André Ménard, étudiant, membre du comité du NON du cégep de Saint-Hyacinthe, Claude Savary, marchand de Saint-Hyacinthe et Me Léon Nichols, personnalité bien connue dans la région maskoutaine ont, à leur tour, affiché publiquement leurs convictions en ce qui a trait à la campagne référendaire.

Au Séminaire:

Une majorité de "NON"

Les élèves de Secondaire IV et V, au Séminaire de Saint-Hyacinthe, favorisent majoritairement l'option du "NON" au référendum québécois à la grande surprise d'ailleurs du responsable de la recherche, Ghislain Phaneuf, qui explique par une question de classe la position des élèves qui se préparent à franchir une autre étape de leur vie.

Les résultats du sondage et l'explication de certaines données sont publiés dans l'organe interne d'information Informo. Ce sondage maison a touché 282 étudiants "qui seront les constructeurs de la société de demain" et les pourcentages obtenus sont, pour le secondaire IV, 55% en faveur du NON, contre 35% (10% d'indécis) et pour le secondaire V, 50% en faveur du "NON", contre 37% et 13% d'indécis.

Nouveau!
No 7
Légères
Longueur régulière

Cigarette douce + satisfaction véritable.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler.
Moyenne par cigarette - Régulière: "goudron" 14 mg, nic. 0.9 mg.

Conservons nos arbres gages de vie!

Hier, le Québec était couvert de forêts vierges à peine peublées par des "indiens" qui en tiraient leur subsistance et y vivaient en harmonie.

Les découvreurs sont venus, les colons ont suivi et peu à peu les terres défrichées ont gagné sur la forêt.

Par la suite, l'homme a façonné les villes pour y vivre et la végétation naturelle et sauvage fut remplacée par le béton et l'asphalte.

Des découvertes récentes tendent à démontrer que les arbres sont essentiels à la survie de toute civilisation. Il semble que la grande civilisation des Mayas soit disparue à la suite du travail accéléré de l'érosion du sol provoqué par la destruction des forêts entourant leur territoire.

À l'exemple des autochtones qui avaient construit leurs maisons, leurs villages en s'alliant à la forêt, en s'intégrant à la nature, respectons la forêt, ne la détruisons pas inutilement et essayons de bâtir nos cités et villes en conservant le plus d'ilots de verdure possibles.

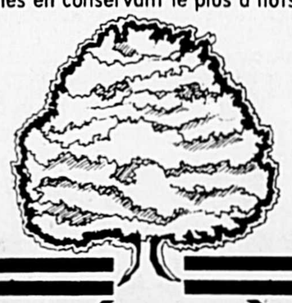

LA PÉPINIÈRE DE ST-BERNARD
105, rang de Fleury,
SAINT-BERNARD de MICHAUDVILLE
TÉL.: (514) 792-6309
MEMBRE ASSOCIATION PAYSAGE QUEBEC

Offre exceptionnelle

Solde d'inventaire d'autos neuves.

Fiesta - Bobcat - Zephyr - Monarch - Cougar - XR7
Marquis - Lincoln et camions 1980

Du 30 avril au 15 mai 1980
L'ami Jérôme
VOUS DONNE
un radio AM/FM
sur tout achat d'une voiture neuve ou camion neuf 1980 en inventaire.

L'ami Jérôme vous en donne toujours plus pour votre argent!

MERCURY
LINCOLN

Automobile Jérôme (1977) inc
7780, rue des Cascades est, Saint-Hyacinthe
tél.: 773-6647

RÉFÉRENDUM
OUI ■ NON ■

Pourquoi je voterai oui au référendum

Bientôt, et pour la première fois de notre histoire, nous aurons à nous prononcer, comme peuple, sur notre avenir collectif. Il nous faudra le faire clairement et de façon positive, de manière à bien indiquer une orientation pour l'avenir.

OUI

Pour ma part, je voterai OUI au référendum, pour d'abord indiquer au reste du Canada notre volonté de changement et notre volonté d'en arriver à une nouvelle entente avec le reste du Canada, basée sur le principe de l'égalité des peuples. On nous fera difficilement croire que voter non au référendum signifie voter oui à un renouvellement de la constitution: je crois plutôt qu'un NON au référendum est un vote en faveur du statu quo, surtout quand on connaît ceux qui oeuvrent dans le camp du non, des gens ou des groupes qui, pour plusieurs, n'ont jamais manifesté tellement le désir de changer la constitution ou qui profitent du régime actuel.

Je voterai OUI au référendum pour affirmer avec fierté mon identité comme québécois, convaincu que nous formons une nation bien distincte: une nation qui veut se gouverner elle-même et pour cela il faut lui payer tous nos impôts: on sera alors certain que nos impôts seront dépensés ici, selon nos besoins et non plus par d'autres qui très souvent doivent tenir compte des intérêts des autres, en particulier de l'Ontario et des provinces de l'Ouest.

Je voterai OUI au référendum parce que j'ai confiance en notre peuple et dans l'avenir, à cette terre de liberté, de sécurité et de prospérité. Nous avons les ressources humaines et un riche potentiel économique et nous sommes capables d'être maîtres chez-nous.

Je voterai OUI au référendum pour que cessent toutes ces chicanes entre le Québec et le gouvernement fédéral, chicanes qui durent non pas depuis 4 ans mais depuis au-delà de 40 ans: tous nos premiers ministres ont été confrontés avec les politiques centralisatrices d'Ottawa, que ce soit Duplessis, Sauvé, Lesage, Johnson, Bertrand ou Bourassa; ce n'est pas une question de parti politique, mais une question de structure politique. Lorsque nous aurons acquis notre souveraineté politique, il n'y aura plus de chicane entre les deux paliers de gouvernement: Québec fera ses lois et administrera nos impôts dans nos intérêts à nous, québécois.

Je voterai OUI au référendum parce que le régime proposé comporte une association économique avec le reste du Canada. Nous vivons sur un même territoire et il est normal que nous continuions à avoir des échanges commerciaux avec les autres provinces, car nous ne voulons pas "couper" le Canada et nous isoler: nous voulons continuer à avoir de bonnes relations avec le reste du Canada. L'association proposée comportera de plus la même monnaie, la libre circulation des biens (pas de douanes) et des personnes (pas besoin de passeport).

Je voterai OUI au référendum parce que j'ai l'assurance qu'aucun changement de statut constitutionnel n'interviendra sans un deuxième référendum. Cela signifie que nous aurons l'occasion de surveiller le déroulement des négociations entre Québec et le reste du Canada, de vérifier le sérieux du reste du Canada quand il se dit prêt à des changements, que nos concitoyens auront le temps de bien réfléchir et de discuter du sujet avant de prendre une décision définitive et que le lendemain d'un OUI au référendum il n'y aura pas de brisure avec le reste du Canada, ni de changement qui s'opérera dans le désordre.

Pour toutes ces raisons, nous devons voter OUI au référendum, un OUI au changement dans l'ordre de la dignité.

Saint-Césaire, 28 avril 1980

Michel Robert, notaire

Trois instants, M. Charron

Suite à la conférence de M. Claude Charron le 25 avril dernier au C.E.G.E.P. Bourgchemin de Saint-Hyacinthe, nous, du comité du NON du C.E.G.E.P., tenons à souligner 3 points qui certainement ne répondent pas aux critères plus que légitimes auxquels a droit un comité représentant un groupe d'étudiants plus qu'imposant. En effet, notre groupement s'est vu d'un seul coup se faire enlever toute identité de sa présence et principalement, sa position bien sûr différente du conférencier M. Charron, face au référendum.

Au cours de la conférence, M. Pilon, président du comité du OUI, agissant comme animateur, énonçait dans ses commentaires des statistiques et sondages quelque peu erronés. En effet, il est absolument faux de prétendre que 80% des étudiants sont ou seraient enclin à dire OUI au référendum, se basant seulement sur l'assistance d'une salle, alors qu'il aurait fallu se baser sur l'entière population étudiante, dont le pourcentage est beaucoup moindre. Reconnaissant son erreur, l'animateur a cru bon de rectifier ces données à la presse écrite, mais oublia de le faire aux autres médias. Il était convenu lors de cette conférence qu'une période de questions serait accordée aux étudiants de la salle, mais au terme de la conférence, après remerciements d'usage, les étudiants, et cela bien en évidence, manifestèrent le désir de poser quelques questions. Mais, habilement, après un regard du côté des organisateurs de cette assemblée, le signal fut donné et une bonne partie de l'assistance se leva pour laisser la salle, ce qui mit un terme à la conférence et à la période de questions.

NON

Il est regrettable que des conférences aussi importantes faites à l'intention de toute la population étudiante soient organisées, mais que l'audience n'ait pas le droit de parole. Si c'est ça la liberté de parole du parti Québécois, et bien c'est de la liberté à sens unique, contraire aux aspirations de notre comité du NON, et c'est une des raisons principales qu'aujourd'hui, à l'unanimité, notre comité du NON au C.E.G.E.P. de Saint-Hyacinthe dénonce cette attitude désavouée de tous ceux qui ont à coeur un Canada encore vraiment libre de parole, d'action, de langue et de politique.

Il est aussi à noter qu'à la sortie du conférencier de la salle de conférence, après une question bien précise, M. Charron aurait déclaré que le régime politique qu'il préconisait si le OUI l'emportait, sa priorité irait vers un régime politique présidentiel.

Cela nous amène à conclure, nous du

→

POUR LE RÉFÉRENDUM UN BULLETIN DE VOTE DIFFÉRENT

Ce bulletin de vote est différent par son contenu car, pour un référendum, on a à se prononcer sur une question. Cette question a été adoptée en français et en anglais par l'Assemblée nationale.

Il est également différent par sa présentation puisqu'il est traduit en 8 langues autochtones: algonquin, attikamek, cri, micmac, mohawk, montagnais (2 dialectes), naskapi, inuit. Selon les informations que nous possédons présentement, la langue des Abénakis n'est utilisée qu'oralement. La nation des Hurons, pour sa part, utilise le français ou l'anglais comme mode de communication. Aussi, ces deux langues n'ont-elles pas été traduites.

Voici la procédure à suivre pour voter:

À l'aide d'un crayon à mine noire, qui vous sera remis, faites une croix (+), un x (X), une coche (√) ou un trait (—) dans le carré de votre choix en prenant soin de ne pas dépasser ce carré.

Après avoir voté, pliez votre bulletin de vote, montrez au scrutateur ses initiales au verso, détachez le talon et déposez vous-même votre bulletin dans la boîte de scrutin.

Notre rôle est de bien vous renseigner.

Pour plus de renseignements, composez sans frais: 1-800-463-4378

INUIT

Le Gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples;

cette entente permettrait au Québec d'acquérir le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures, ce qui est la souveraineté — et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie;

aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un autre référendum;

en conséquence, accordez-vous au Gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada?

The Government of Québec has made public its proposal to negotiate a new agreement with the rest of Canada, based on the equality of nations;

this agreement would enable Québec to acquire the exclusive power to make its laws, levy its taxes and establish relations abroad — in other words, sovereignty — and at the same time, to maintain with Canada an economic association including a common currency;

no change in political status resulting from these negotiations will be effected without approval by the people through another referendum;

on these terms, do you give the Government of Québec the mandate to negotiate the proposed agreement between Québec and Canada?

ᐊᓂᐦᐃᑲᓇᐧᐃᐣ ᑲᑫᒪᒋᐦᑯᐧᐃᐣ ᓂᑲᐦᑕᐧᐃᐣᐠᓂᐦᐃᑲᓇᐧᐃᐣ ᐅᐱᒋᓂᑲᑎᓂᐧᐃᐣ ᐊᓂᐦᐃᑲᓇᐧᐃᐣ ᓯᓴᒋᓂᐦᐃᑲᓇᐧᐃᐣ ᑲᓇᑕᑦᓴᒪᓂᐧᐃᐣ ᐊᐢᑕᐦᑐᔨᓂᐧᐃᐣᐠᐧᐃᐣ.

ᒋᐢᓇ ᐊᐢᑭᑲᑎᐦᐁᐢᑕᐦᐃᑲᓇᐧᐃᐣᐠᓂᐧᐃᐣ ᐊᓂᐦᐃᑲᓇᐧᐃᐣ ᑲᑫᒪᒋᐦᑯᐧᐃᐣ ᐃᒪᒋᒋᐦᐊᓂᐧᐃᐣᐠᓂᐦᐃᑲᓇᐧᐃᐣ ᐱᐢᐁᐦᒋᐢᑕᐦᐃᑲᓇᐧᐃᐣᐠᓂᐦᐃᑲᓇᐧᐃᐣᐠᐧᐃᐣ ᐱᐢᐁᐦᓂᒪᓂᐧᐃᐣ ᐊᑐᑎᐢᑕᐦᐃᑲᓇᐧᐃᐣ ᐃᒪᒋᐦᑯᐧᐃᐣ ᑎᐁᓯᐢᑕᐦᐃᑲᓇᐧᐃᐣᐠᐧᐃᐣ ᐅᓇᐢᑕᐦᐃᑲᓇᐧᐃᐣᐠᐧᐃᐣ "ᑕᐦᐁᐦᐧᐃᐣ" ᓄᓇᒪᒪᑎᐦᐁᐧᐃᐣ ᐊᓂᐦᐃᑲᓇᐧᐃᐣ ᐱᓇᐢᐊᐢᑕᐦᐃᑲᓇᐧᐃᐣᐠᐢᑕᐦᐃᑲᓇᐧᐃᐣᐠᐧᐃᐣ ᐃᒪᒋᐦᑯᐧᐃᐣ ᐅᐦᐢᑕᐦᐃᑲᓇᐧᐃᐣᐠᐧᐃᐣ ᐃᓕᐦ ᑕᒪᓇ ᐃᓄᐢᒋᔨᑦ ᐅᐢᑕᐦᐃᑲᓇᐧᐃᐣᐠᐧᐃᐣ ᐃᒪᒋᐦᑯᐧᐃᐣ ᑲᓇᑕᑦᓴᒪᓂᐧᐃᐣ ᑭᑦᓴᓂᐧᐃᐣ ᑕᐃᒪᑦᓴᐊᐃᓇᐧᐃᐣ ᐱᐢᑎᑎᐢᑕᐦᐃᑲᓇᐧᐃᐣᐠᐧᐃᐣ ᐊᓂᐦᐃᑲᓇᐧᐃᐣᐠᐧᐃᐣ ᐃᒪᒋᐦᑯᐧᐃᐣ ᐅᐦ

RÉFÉRENDUM
OUI ☐ NON ☐

comité du NON, que M. Charron et tous ceux qui l'entourent n'ont d'autre but que la séparation et l'indépendance et que le 2e référendum n'aura d'autre but que le choix d'un régime politique, soit celui choisi d'avance par l'éminence grise des péquistes, Doris Lussier, qui dit dans son manifeste que "la fin c'est la raison d'être, et la raison d'agir du Parti Québécois, c'est la Souveraineté du Québec et l'établissement d'un régime social-démocrate".

C'est pour toutes ces raisons que nous, du comité du NON du C.E.G.E.P. de Saint-Hyacinthe, nous voterons NON au référendum le 20 mai prochain. Nous demandons par la même occasion à tous les parents des étudiants de prendre conscience de la grave décision que tous auront à prendre, puisqu'il s'agit du sort de notre beau pays et que nous, les jeunes, auront à subir les conséquences néfastes d'un geste qu'on n'aura pas mûrement réfléchi.

Je vous remercie beaucoup, et ensemble, nous voterons le 20 mai prochain: NON! NON! NON)

Serge Brochu
Étudiant C.E.G.E.P.

Le Québec à l'heure d'un choix

L'histoire du Québec est riche de faits, qui démontrent, depuis plusieurs décennies en particuliers, que sa population est désireuse d'un profond changement constitutionnel, qui répondrait à sa mentalité et à ses aspirations les plus légitimes.

Le printemps 1980, nous apportera cette opportunité par le choix décisif que l'on fera lors du référendum.

Devant l'enjeu qui s'offre à nous, à un moment crucial de notre histoire est proposé par l'engagement solennel d'un gouvernement, d'offrir aux citoyens du Québec l'opportunité d'obtenir un mandat pour obtenir notre Souveraineté politique et de conclure une entente économique avec le reste du Canada, je ne puis rester indifférent comme Québécois, et taire la passion que j'aie pour son histoire, et m'engager à la défendre.

OUI

Je suis trop conscient de la tâche accomplie par nos pères, des luttes entreprises au cours des siècles derniers, des revendications toutes récentes et sans cesse répéter par les gouvernements antérieures, sans avoir de véritables solutions à nos demandes et, à force de batailler, devenir essoufflés pour s'occuper de notre essort économique comme nous l'aurions voulu.

Je serai logique avec moi-même, sans rougir, de m'afficher comme tel, et dans le respect de l'opinion des autres, je voterai OUI au Référendum comme des milliers de Québécois, qui voudront s'assumer eux-mêmes en prenant les moyens d'y arriver. Dire OUI c'est témoigner de notre patriotisme allié à un nationalisme de bon aloi, c'est accentuer le sentiment grandissant du peuple du Québec à s'autodéterminer, (choisir soi-même) c'est aussi, simplement, affirmer notre droit de vivre comme peuple sans être constamment assujetti sous le poids d'un régime (fédéral) majoritairement étranger à notre culture.

Bien sûr, il y aura de ces semeurs de confusion, qui par des propos pessimistes et alarmistes essaieront de créer la peur afin, de diminuer encore une fois notre élan et notre enthousiasme, comme si les Québécois n'étaient pas, encore assez adulte, pour prendre en mains leur destinée.

Certes il faudra continuer de mettre la main à la pâte, chacun avec ses connaissances, à hanarcher nos ressources naturelles, à développer nos industries, à faire progresser nos institutions économiques, à rentabiliser notre agriculture, nous nous impliquerons, parce que nous aurons conscience que nous avancerons, et que nous préparerons pour nos descendants, un coin de terre, aux reflets de nos goûts et de notre personnalité, nous en sommes capables!

Et ceux-là, qui ne voudront pas s'associer à l'édification d'un Québec nouveau nous les laisserons partir. (La Sun Life, la Cadbury et les autres) parce que nous aurons compris vraiment qu'ils frissonnent devant l'évidence d'un Québec qui se prends en mains, ou bien du désir pour eux de se servir plutôt que de servir.

Et, au matin du référendum, se ne seront plus des Créditistes, des Libéraux, des Péquistes ou des Unionistes qui iront aux urnes, mais bien des Québécois et des Québécoises, conscients du geste qu'ils poseront pour donner au gouvernement du Québec le mandat de négocier d'égal à égal dans le respect des deux peuples, un changement de statut politique.

Saurons-nous être au rendez-vous?

Germain Beauregard
Agriculteur, Saint-Damase.

Heures de tombée
des annonces classées
ANNONCE **SANS** ENCADREMENT
avant le lundi 14 heures.
ANNONCE **AVEC** ENCADREMENT
avant le vendredi 11 heures
le courrier de Saint-Hyacinthe
c'est lu!
773-6028

Des actions inacceptables...

M. Le Directeur,

Nous avons appris tout récemment que le Parti québécois avait effectué certaines démarches en vue de louer le stade L.-P. Gaucher, à Saint-Hyacinthe, pour y tenir un ralliement des agriculteurs du Québec afin de promouvoir la campagne du "oui".

NON

Après qu'on eut découvert qu'on devait y attirer plus de 3,000 personnes pour remplir cette salle, et devant la perspective d'un échec, on a communiqué avec la direction de l'ITAA pour y louer l'amphithéâtre.

Or, la direction de cette institution avait choisi de ne louer ni de prêter la salle à aucun groupement en vue de ralliement politique ou para-politique.

Ayant été avisés de cette décision, les dirigeants du P.Q. ont demandé au ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, de faire pression auprès de la direction de l'ITAA afin d'obtenir la salle. Ce qui fut fait d'ailleurs, le ministre ne laissant aucun choix à la direction de l'institut. Comment est-il possible de qualifier ce geste?

Doit-on subir l'ingérence des politiciens à des fins partisanes sans protester? Ces actes répréhensibles nous inquiètent et nous laissent songeurs quand au sens moral de ces personnages.

Claude Petit,
Comité du "NON"
Saint-Hyacinthe.

P.S.: Radio-Canada qui était sur place rapporte qu'environ 1,000 personnes étaient sur place à l'ITAA dimanche dernier. Au stade L.-P. Gaucher, cette "super-foule" aurait pu jouer à la cache-cache...

Des moyens plus efficaces de déceler les abus en matière d'assurance-chômage.

Certaines personnes semblent ignorer qu'elles ne peuvent prendre un emploi et continuer à toucher de l'assurance-chômage sans nous avertir qu'elles travaillent. C'est pourquoi nous avons demandé aux employeurs de nous fournir des Avis d'embauche.

Nous comparons les données figurant sur ces avis (date d'embauche et numéro d'assurance sociale) avec celles de nos listes de prestataires. Cette comparaison nous permet d'identifier les personnes recevant des prestations auxquelles elles n'ont pas droit.

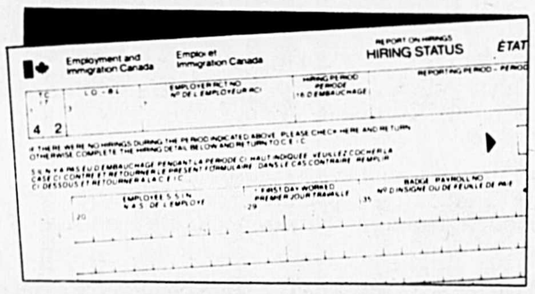

Les numéros d'assurance sociale des personnes occupant un nouvel emploi sont comparés avec ceux figurant sur les listes des prestataires de l'Assurance-chômage. Seuls les cas d'abus possibles font l'objet d'une enquête.

Pourquoi un contrôle plus strict?

L'an dernier, l'Assurance-chômage a versé plus de $4 milliards aux personnes sans emploi, ce qui inclut les sommes considérables indûment perçues par des gens qui continuaient de recevoir les prestations alors qu'ils occupaient un nouvel emploi et avaient omis de nous le signaler.

Ces versements indus doivent être payés, en définitive, par la collectivité.

Ils sont souvent, de la part des prestataires, la conséquence d'oublis, de négligence ou de simple ignorance. Certains prestataires ne se rendent pas compte qu'ils doivent avertir Emploi et Immigration Canada (Assurance-chômage) de leur nouvel emploi et de la totalité de leurs gains. Dans ces cas, après enquête, on exige le remboursement du trop-payé. Mais lorsqu'il y a lieu de penser qu'il y a vraiment mauvaise foi, nos enquêteurs procèdent à une étude minutieuse dans chaque cas. Des amendes peuvent être imposées et même des poursuites intentées.

Si vous touchez des prestations d'assurance-chômage et si vous prenez un nouvel emploi, même à temps partiel, ne manquez pas de le signaler à l'Assurance-chômage.

C'est plus juste pour tout le monde.

Nous devons veiller à ce que l'argent que les employés et les employeurs versent à l'Assurance-chômage soit utilisé aussi équitablement et aussi efficacement que possible. Nous en sommes responsables. Le nouveau programme de l'Avis d'embauche nous permet précisément de mieux remplir ce rôle et de remettre à chacun ce qui lui revient, ni plus, ni moins. C'est plus juste pour tout le monde.

Emploi et Immigration Canada
Employment and Immigration Canada

Canada

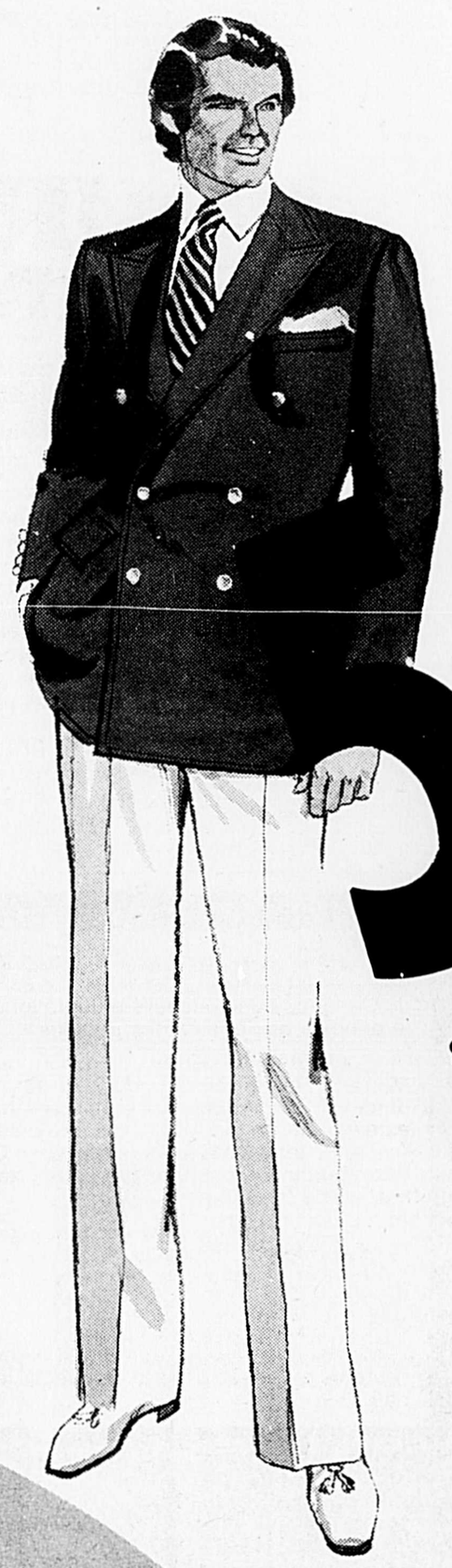

RABAIS JUSQU'À
50 %
sur tous les vêtements
Printemps - été
en magasin

SOLDE
1er
anniversaire

de notre nouveau magasin
"face à la Banque de Montréal"
les 7, 8, 9 et 10 mai 80

N.B.
N'oubliez pas
nos spéciaux
de chaque semaine

Les Cusson INC
MERCERIE et CONFECTION POUR HOMMES
1682 des Cascades St-Hyacinthe Que J2S 3H8 773-0011

finance
EN BREF

La Caisse de demain, une image différente?

par Gilbert OUELLETTE

"En période de turbulence des taux d'intérêts, il ne faut surtout pas paniquer (...) nous devons travailler ensemble positivement". VOici en quelque sorte l'essentiel du message qu'a livré le directeur général de l'Union Régionale de Saint-Hyacinthe des caisses populaires Desjardins, M. Denis Frenière, devant plus de 600 personnes, récemment, à Granby.

C'est dans le cadre d'un exposé sur sa vision de la caisse populaire pour la décennie 80 que M. Frenière a tenu de tels propos. Pour lui, "en période de changements technologiques majeurs, en période de changements profonds, tant du comportement que de la façon de penser de nos membres, en période de turbulence des taux d'intérêts, il ne faut surtout pas paniquer". Par ailleurs, c'est en terminant qu'il ajoute, "Au lieu de travailler de façon négative en tentant de réduire les coûts pour améliorer la rentabilité, nous devons ensemble travailler positivement en se fixant dans chaque Caisse populaire des objectifs de rentabilité et de croissance".

Avant d'apporter une telle conclusion à son allocution, M. Frenière avait fait état des grands changements et des nouveaux modes de vie des consommateurs. De plus, il rappela la réalisation de neuf grandes études dont cinq d'entre elles ont déjà été présentées à la Confédération. Entre autre chose, ces études portent sur la pensée et la vision d'Alphonse Desjardins; l'évolution de la société québécoise; les types de services financiers des années 85-90; du niveau de concurrence et de la perspective de la technologie bancaire.

Selon M. Frenière toujours, il semble de première instance d'être à la fine pointe du matériel électronique destiné aux institutions bancaires. Cela, il l'explique de la façon suivante: "Les caisses populaires devront s'adapter rapidement afin de ne pas être en reste avec les autres institutions financières. À cet effet, les caisses populaires devront refaire tout le système électronique et y apporter les modifications qui en feront un véritable outil de gestion".

De plus, M. Frenière aborda le sujet que l'on dit délicat de la carte de crédit. Pour lui, il est plus que temps que le mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins repense sa position vis-à-vis celle-ci.

Par ailleurs, M. Frenière estime de toute importance la décision de créer la caisse centrale Desjardins du Québec. En plus du rôle de premier plan que pourra jouer celle-ci, une réalisation du genre voudra signifier pour le gouvernement d'avoir à traiter ses affaires avec un seul interlocuteur.

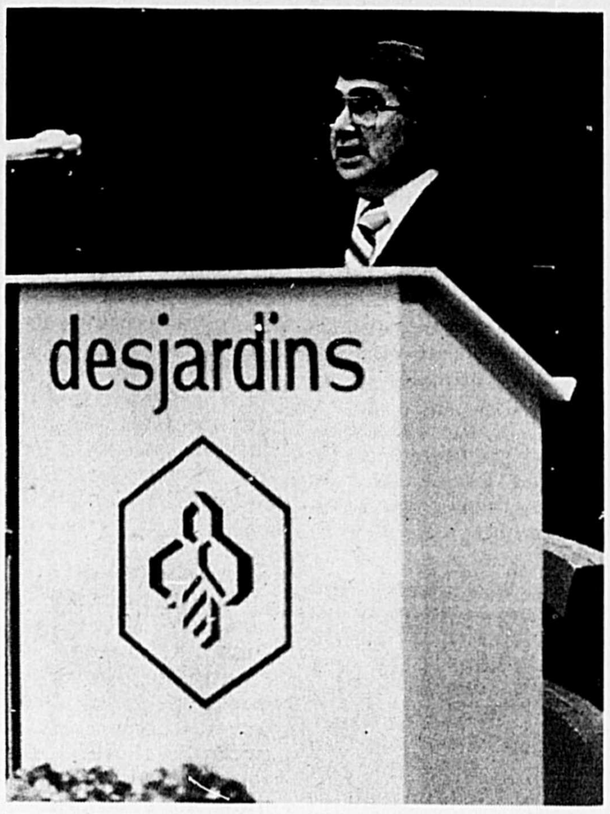

M. Denis Frenière, directeur général de l'Union Régionale.

Ro-Na ne doit pas son succès à l'actif mais au "réactif"

Selon M. André Dion, vice-président exécutif et directeur général des Marchands Ro-Na Inc., ce n'est pas l'actif qui témoigne de la santé d'une entreprise mais son "réactif".

M. Dion, qui dirige le regroupement québécois de quelque 450 quincailliers, a en effet expliqué récemment à un congrès de M.B.A. réunis à Québec que Ro-Na doit son succès retentissant à son "réactif", "c'est-à-dire à sa volonté et à sa capacité de tirer profit du changement".

On sait que Ro-Na, qui compte plusieurs marchands-membres dans la région de Saint-Hyacinthe a connu une hausse de 100 pour cent de son chiffre d'affaires au cours des deux dernières années.

M. Dion a expliqué que l'association Ro-Na existait depuis 1939 mais que son véritable envol datait du moment où le groupe avait changé radicalement sa philosophie.

"Autrefois, a-t-il dit, on se dépêchait de décrocher l'enseigne lorsqu'un membre connaissait des difficultés financières. Aujourd'hui, on délègue un administrateur et une équipe de techniciens pour le remettre sur pied.

"On venait auparavant chez Ro-Na à cause de la proximité. C'était le quincaillier du coin. Aujourd'hui, on vient chez Ro-Na à cause de la courtoisie et de la compétence du personnel, de l'ambiance du magasin, de l'arrangement intérieur, de la qualité, du choix et des prix compétitifs.

"Nous avons pris la décision de déborder les cadres traditionnels et de modifier sans cesse nos méthodes d'opération en réponse aux besoins du marché qui sont eux-mêmes en perpétuelle évolution.

"Nous prenons les moyens pour réagir continuellement. Nous sondons constamment les consommateurs pour connaître non seulement l'image que nous projetons mais surtout l'image qu'ils veulent que nous ayons. Nous allons voir ce qui se passe ailleurs, en Europe et aux Etats-Unis, pour pénétrer davantage le monde inconnu de l'avenir".

M. Dion a souligné que cette philosophie et le succès qu'elle entraîne n'était possibles que grâce à la discipline que s'imposaient les membres pour s'adapter aux changements.

"Un regroupement comme Ro-Na, a-t-il conclu, offre des outils de gestion qui seraient hors de portée pour l'indépendant laissé à lui-même: facilité d'approvisionnement, étude d'image et de marché, études de localisation, analyse de la concurrence, publicité conjointe, service de génie et d'architecture, conseiller en administration, cours de formation, appui financier, crédit au consommateur, etc.".

De façon générale, le regroupement des détaillants en quincaillerie atteignait 3,1% en 1931, 16% en 1961, 38% en 1971 et 59,6% en 1977. Selon M. Dion, plus de 80% des détaillants seront regroupés en 1983.

bourse
DE MONTREAL

Valeur	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Net ch
ZAbtiPric	1150	$18¾	18½	18¾	+ ¼
Ab Prce B	100	$50	50	50	+ ¼
Alta Gas T	3125	$29¼	28¾	28¾	— ¼
Alta G T J	300	$40⅛	40⅛	40⅛	+ ⅛
Alcan	2185	$29⅛	29	29⅛	— ⅛
Aldona	1700	120	120	120	—15
Algoma	800	$29⅜	29⅛	29⅛	— ⅜
Aquitaine	9600	$55	54½	55	+ ¾
BPCan	5250	$43⅜	42½	42½	— ¼
Bakertalc	500	80	80	80	+2
BankMtl	2400	$24⅛	24	24	— ⅛
BankNS	1300	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
BqueNat	*32112	$10⅛	10	10	
Bateman	35000	26½	25	25	
BellCanad	21624	$19⅛	18¾	19⅜	
Bell Pr H	6125	$22¾	22⅜	22¾	+ ⅛
Belchas	2500	78	75	75	—10
Bluewtr	550	$35½	34	35½	+2
Bombinc	104	$11½	11½	11½	— ¼
BorealisEx	600	490	490	490	+5
BrConOil	10000	35	33	33	—3
Bruneau	2000	41	41	41	—4
CAE A	600	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
CIL	175	$25¾	25¾	25¾	+ ¾
CadilEx	14475	445	420	445	+10
CdaCem	1140	$12¼	12	12⅛	— ⅛
CCellulose	1400	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
CImpBank	821	$24⅞	24¾	24⅞	— ⅛
CMarconi	655	$18⅛	18	18	— ⅛
CPInv	3087	$39¾	39½	39¾	+ ¼
CPLtd	2900	$37⅜	37⅛	37¼	— ⅜
CdnTire A	150	$23¾	23¾	23¾	+ ⅛
CanronA	600	$14	14	14	
Cantol	200	260	260	260	+60
CarlOk	1800	$7¾	7⅜	7⅜	— ⅛
CentDyn	2100	45	45	45	+10
Chrysler	200	$8⅛	8⅛	8⅛	
Cominco	350	$54½	54¼	54¼	—1
ComincoA	700	$25½	25	25	+1½
CBathA	239	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
Cons I Res	9375	243	235	235	
CSum	2000	20	20	20	
Denison	400	$40¼	40¾	40¾	—3½
DomePete	10010	$75	73	73⅞	+ ½
DBrdge	1700	$15⅛	14⅞	15	
DofascoA	100	$32¾	32¾	32¾	+ ½
Domtex	500	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Domtar	2000	$24½	24¼	24¼	— ¼
Donohue	250	$22½	22½	22½	—1¼
DrumcallA	100	$11¼	11¼	11¼	+1
Dumgmi	5900	390	380	390	—5
Dumont	15100	71	70	70	—2
DynMn	600	75	75	75	+2
En P Met	1300	$6¼	6	6	— ¼
GazMetr	1800	$6¾	6¼	6¼	— ⅜
Genstar	1750	$26½	26⅜	26⅜	+ ⅜
Goldex	4800	140	135	140	+14
GmaLee	8400	225	220	225	—5
GrCoast	5000	70	65	65	—3
GulfCan	16485	$32⅜	31½	31½	— ⅜
Hawker	100	$16¼	16¼	16¼	+ ½
H Bay pr A	100	$19½	19½	19½	+ ¼
HB Oil Gas	35	$123	123	123	+4
HuskyOil	415	$98½	98	98½	+1½
IAC	2100	$10⅜	10⅜	10½	+ ⅛
ImpOA	6075	$40¾	40	40	— ¾
Inco	4002	$24⅜	24⅜	24⅜	
IPLA	900	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
IntRock	2000	55	55	55	—15
Ivaco	100	$15½	15½	15½	— ⅜
JamexExpl	6000	90	80	80	—15
JmxxlRt	1000	$15	15	15	+200
KaiserRe	148	$28	28	28	+ ⅜
Kiena	3100	$11¾	11¼	11¼	— ¼
Ladubor	13500	169	163	165	—1
Laur F pr E	187	$9¾	9¾	9¾	+ ¾
LynxExp	2500	79	77	79	—5
MiccIn	100	$13½	13½	13½	+2½
MBLtd	2070	$25¾	25⅛	25½	+ ¼
MrtprC	500	$10	9⅞	10	
MassFer	986	$9	8⅞	8⅞	— ¼
Massval	9775	34	32½	32½	
Mercanti	*877	$18¾	18½	18¾	+ ½
MitchA	900	$21½	21½	21½	
MonencoA	200	$11½	11½	11½	
Moore	1500	$35¾	35⅜	35¾	+ ⅛
Muscoch	5700	160	155	155	—5
NewfldF	625	$10	10	10	
Noranda	7133	$24⅛	23⅜	23⅜	— ⅛
Norcen	7230	$33⅓	33⅜	33⅜	— ⅛
Normick	300	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
NA Rare	3000	23½	23	23½	—1
OshaA	100	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
PowrCrp	7632	$14⅜	14¼	14¼	— ¼
ProtoEx	1156	190	185	190	
QueExpl	4350	170	151	170	+10
QueTel	125	$20½	20½	20½	
Quebecor	700	$9⅛	9⅛	9⅛	—1⅜
Queenstn	5600	300	295	300	+15
RothmBp	400	$14¼	14¼	14¼	— ½
RoyalBank	3220	$42	41¾	42	+ ⅛
Seagram	200	$64¼	64¼	64¼	— ½
ShellCan	33075	$31¾	30½	30¾	—1
SilStack	10450	$9¼	8½	9¼	+ ¾
S Sears A	460	$7	7	7	
Southam	100	$32	32	32	
SparCap	1000	18½	18½	18½	— ½
Stafrd	16700	305	300	305	+5
StelcoA	1800	$27⅛	27	27	
Talismn	26800	270	237	240	—30
Texaco	500	$85¼	85¼	85¼	
Tor Dm Bk	303	$26¼	26¼	26¼	+ ¼
TorstarB	100	$22	22	22	+1⅜
Tot Pet A	2060	$26	26	26	— ½
Tr Can PL	5950	$23⅜	23¼	23½	+ ⅛
TurboB	100	$22½	22½	22½	+2
UnigescoA	1000	240	240	240	—5
UnigescoB	450	150	140	150	+25
Union G A	200	$11¼	11¼	11¼	
UntdAsbes	1500	$5⅜	5⅛	5⅛	+32
Velcro	200	$9½	9½	9½	+ ¾
Viking Res	2000	26	26	26	—24
WlkrC	12500	$27¼	26¼	27	+ ⅜
WestPet	300	$24¾	24¾	24¾	+1½
WcoastTra	1500	$13½	13⅜	13½	
YorkLam	4925	180	175	180	+5
Ziebart	1700	160	155	160	+28

Total 491,672

FOND MUTUELS

Amer Grwth	7.07
Cdn Gs Egy	8.27
Cdn Sec Gth	9.14
Cdn Trusteed	4.09
Corp Invest	7.19
Corp Inv.Stk	10.84
Grth Equity	18.80
Japan	13.89
nMMF	14.70p 10.00
Option Equity	4.70
Special	7.74
Bolton Tremblay	
Cda Cumul	10.47
Income Fund	9.56
Internatnl	9.35
Pld Resourc	10.21
Taurus	11.79
Calvin Bullock Gr	
Acrofund	2.03
yBanner Fnd	4.72
CIF	5.70
CIF Income	10.19
Central Group	
yCompound	7.24
yDividend	7.80
yFund 4000	5.07
yIntl Energy	2.90
yIntl Growth	4.92
yIntl Income	3.76
yNat Res Gth	5.32
yNorthn Egy	5.45
yRevenue Gth	4.27
yUnivest	6.67
CSA Mgmt Gr	
Goldfund	12.70
Goldtrust	5.06
Conted Group	
Dolphin Eqty	6.19
yDolphin Mtg	4.76
Cundill Group	
ySecurity	9.00
Value	6.51
Dynamic Group	
ynDyn Amer	5.02
ynDyn Fnd	13.55
ynDynIncome	5.70
Eaton-Bay Group	
Commwth	19.24
Dividend	8.89
Growth	6.55
Income	3.83
Internatnl	6.17
Viking	8.14
Guaranty Trust Gr	
ynIqv Equity	17.54
ynInv Income	3.69
ynMortgage	9.32
Guardian Group	
yEnterprise	1.38
yGIS Income	4.85
yGwth Fund	18.59
yNorth Amer	7.24
yMutual Acu	6.44
xdSec Income	9.53
yWorldEquity	5.85
Investors Group	
yBond	4.31
yDividend	7.63
yGrowth	16.36
yInternatnl	8.80
yJapan	9.17
yMortgage	4.40

PIERRE GRENON, c.a.
comptable agréé
3985, boul. Laurier, Saint-Hyacinthe
téi. 773-9284

NOUVELLE ADRESSE
Leduc & Michon Inc.
André Michon, prés.
Assurances: auto-vie-feu-vol-fermes
Notre bureau est situé au 710, boul. Casavant (deuxième étage de Place Casavant) à Saint-Hyacinthe. Dans le but de mieux vous servir, nos nouvelles heures d'ouverture sont de 9 heures à 18 heures, du lundi au vendredi et le jeudi soir jusqu'à 20 heures.
Tél.: 774-4131 et 773-2272

LES VINS ANDRÈS DU QUÉBEC LTÉE

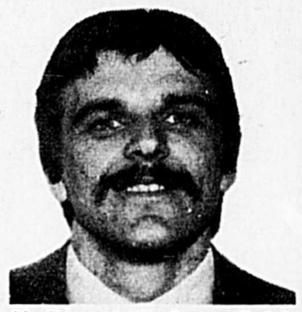

M. Peter A.W. Green, Président de Andrès Wines Ltd du Canada annonce la nomination de M. Ronald Tremblay au poste de Directeur Général de Les Vins Andrès du Québec Ltée. Le nombre d'années d'expérience acquise chez Andrès ont permis à M. Tremblay d'acquérir d'excellentes connaissances en oenologie et une très bonne compréhension du Marché Vinicole Québécois. M. Tremblay est natif de St-Jean, Québec.

PLACEMENTS

MARC GLADU

Les taux d'intérêt sont à la baisse, donc il est grand temps de bénéfécier des taux élevés.

Ville de Saint-Sauveur
13 1/2% 26-05-85

Morguard du Canada
5 ans **13.50%** annuellement
13.25% mensuellement
1. Ex. 500 à 13.50% = $675 ÷ 12 = $56.25
2. Composé semi-annuellement
1000. à 13.50% = $1921.67
Rendement de **18.43%**

Revenus exempts d'impôts, les abris fiscaux sont votre solution
(Tax Shelters)
Consultez-nous

Membre de l'Assurance-dépôt du Canada
Inscrit à la Régie d'Assurance-dépôt du Québec
AUCUN FRAIS DE COURTAGE SUR VOS PLACEMENTS EN OBLIGATIONS...
Renseignez-vous, appelez Marc Gladu
774-6273, 774-4184 - Beloeil 467-7773
1255, Girouard
Appel à frais virés
MEAD & CIE LTÉE

Pour vos placements en OBLIGATIONS
13 1/2 %
Échéance 1 an à 5 ans
Les intérêts sont payables semi-annuellement
LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.
Valeurs de placement
1395, rue Girouard, St-Hyacinthe, TÉL. BUR.: 774-5354
GÉRANT: GEORGES DESROSIERS
ATTENTION
Nous pouvons exécuter vos achats et vente d'or et d'argent. Consultez-nous.
Représentants:
Julien Chicoine, Jean-M. Phaneuf, Gilles Chartier, Yves Jetté, Jocelyne Chagnon.

Dirigeants d'entreprises
La BFD peut-elle vous aider?
PROJETS D'AFFAIRES
JOCELYN BRASSEUR
SERA AU
BUREAU DE LA CORPORATION DE PROMOTION INDUSTRIELLE
LE 8 MAI 1980
POUR RENDEZ-VOUS: (514) 773-4232
(819) 478-4951
(frais virés)

BF
BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT
Place du parc.
228 rue Heriot.
Drummondville.
- Aide financiere
- Consultation
- Formation en gestion
- Information

Tassé

Réal Nadeau

Lucie Laliberté

placements 14%
Tassé & Associés, limitée
1925, rue Girouard.
Saint-Hyacinthe, J2S 3A5
Tél.:(514) 773-0250

Semaine de la police

"Contre le crime, ensemble, tout est possible, on s'grouille"

"Contre le crime, ensemble, tout est possible... on s'grouille!" voilà le slogan adopté par tous les corps policiers du Québec pour souligner la tenue de la Semaine de la police du 11 au 17 mai.

Ce message, qui s'adresse à toute la population, démontre l'intention des policiers d'oeuvrer conjointement avec les citoyens à la lutte contre la criminalité. À cette fin, ils visiteront plusieurs foyers afin d'informer davantage les gens sur les techniques et méthodes de prévention du crime et de l'appui que tout citoyen doit fournir aux policiers dans la recherche des auteurs des délits.

La prévention

L'introduction par effraction, particulièrement dans les domiciles, constitue le crime le plus fréquent au Québec. Les services de police font part à tous de quelques conseils pratiques afin de prévenir le vol.

Pour prévenir les vols par effraction, il faut avoir des serrures adéquates, s'assurer que les fenêtres sont bien verrouillées, ne pas garder de très grandes valeurs à la maison, tenir le garage ou toute remise verrouillée en tout temps, ne pas laisser de clés dans la boîte aux lettres, en cas d'absence de courte durée, on doit laisser une ou deux lumières allumées à l'extérieur comme à l'intérieur, changer la combinaison des serrures en prenant possession d'un nouveau logis et faire identifier les biens de valeur.

En cas d'absence prolongée, il ne faut pas le faire savoir à trop de gens, on doit annuler toute livraison, charger une personne de voir à l'entretien extérieur, laisser une clé à un voisin ou à une personne de confiance, aviser le service de police de ses dates de départ et de retour, aviser le service des postes de retenir le courrier, laisser les rideaux en position normale et si possible, avoir une ou des lumières munies d'interrupteur automatique.

Pour prévenir les vols d'autos, il faut stationner son véhicule dans un endroit bien éclairé et dégagé, ne jamais laisser le moteur du véhicule en marche sans surveillance et fermer les vitres et verrouiller les portières.

Pour prévenir les vols dans les véhicules, il faut stationner son véhicule dans un endroit bien éclairé, ne jamais laisser à la vue des articles de valeurs et conserver sur soi son permis de conduire, ses enregistrements, ses cartes de crédits ou autres.

Sécurité à bicyclette

Dans le cadre de la Semaine de la police, les services de police désirent réitérer à la population certaines règles de prudence pour jouir pleinement de ce sport.

Pas de promenade sur les autoroutes et sur les artères principales. Il faut toujours avoir la maîtrise de sa bicyclette et ne jamais faire d'acrobaties ou de courses qui sont des pratiques très dangereuses. On doit toujours rouler dans le sens de la circulation tout en surveillant les autos stationnées qui auraient l'intention de s'engager dans la circulation ou dont le conducteur s'apprêterait à ouvrir une portière. En groupe, il faut toujours circuler en file indienne avec une certaine distance entre chaque bicyclette, conduire les deux mains sur les poignées sauf pour les signaux à effectuer, être seul sur une bicyclette, observer tous les signaux, faire attention lorsqu'il y a des piétons qui traversent ou lorsqu'il y a des autos engagées dans la circulation.

Prévention contre le vol de bicyclettes

Voici quelques mesures préventives que l'on doit prendre lorsqu'on possède une bicyclette.

Dès l'achat, on doit vérifier immédiatement le numéro de série de sorte qu'il soit identique au certificat d'achat; on doit apprendre à l'enfant la façon de décrire une personne en lui faisant identifier différents personnages; on doit conseiller à l'enfant de ne jamais laisser sa bicyclette sans surveillance, même dans la cour de son domicile ou sur le balcon car même sous clé, le voleur peut facilement briser la chaîne ou le cadenas durant la nuit.

Maislin déclare une augmentation de bénéfices

Pour l'année se terminant le 31 décembre 1979, des bénéfices nets consolidés de 3,0 millions de dollars furent tirés des revenus d'un montant de 136,1 millions de dollars ou de 1,18 dollar l'action. Ces résultats se comparent à des bénéfices nets consolidés de 1,1 millions de dollars ou 0,42 cents l'action pour des revenus de 117,7 millions de dollars pour l'année 1978.

Les bénéfices avant impôts se sont élevés à 4,3 millions de dollars parallèlement à 1,7 millions de dollars en 1978. Il n'y a eu aucun item extraordinaire à rapporter durant ces deux dernières années.

Ces résultats reflètent l'impact d'un arrêt de travail qui a duré dix jours au mois d'avril et qui a affecté les opérations de notre division de transport aux États-Unis. Un contrat de trois ans a finalement été négocié, avec la Fraternité Internationale des Camionneurs et est entré en vigueur le 1er avril 1979. Cependant, d'après les estimations, cette interruption a coûté à la compagnie environ 1,0 million de dollars de bénéfices, soit 0,40 cents l'action. De plus, la grève des camionneurs indépendants au États-Unis en juin et juillet, bien qu'elle n'ait pas affecté la compagnie aussi profondément que les troubles du mois d'avril, a malgré tout eu des effets négatifs sur les résultats.

Maislin Transport, la principale division de la compagnie ainsi que la plus importante compagnie de transport international de marchandises générales en Amérique du Nors, aujourd'hui, contrôle les opérations directes dans 26 états et le district de Columbia aux États-Unis ainsi que le Québec et l'Ontario au Canada grâce à ses gares routières implantées dans plus de 100 villes. Maislin emploie environ 6,000 personnes et opère quelque 9,000 véhicules.

De plus, Maislin est impliqué dans d'autres domaines, tels que le transport de marchandises lourdes et spécialisées, le transport inter-modal de conteneurs, l'entreposage public, l'immobilier, la location de véhicules et la distribution de fret total.

5 ans

LE PLAN QUÉBÉCOIS DE GARANTIE DES MAISONS NEUVES

La v'la la clef d'une maison garantie

- **Garantie** des acomptes versés.
- **Garantie** de 1 an sur les vices cachés.
- **Garantie** de 5 ans sur les vices de construction.
- **Garantie** de la réparation des défauts dénoncés dans l'année suivant la prise de possession.

Toutes les garanties sont limitées à $20,000.

Cette protection vous est fournie par l'entrepreneur qui adhère au Plan québécois.

ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS
SAINT-HYACINTHE — BAGOT — ROUVILLE
2385, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe, J2S 2K7 Tél. 773-0166

$100 DE RABAIS CETTE SEMAINE
5 au 10 mai 1980

LE MICRO-ORDINATEUR TRS-80 Radio Shack

Niveau II, 16K... le système auquel on ajoute!

Pourquoi attendre plus longtemps pour améliorer le programme de gestion de vos affaires? Obtenez la vitesse et la précision du TRS-80 à un prix meilleur que jamais, dès maintenant! Le modèle I, niveau II avec 16 K de mémoire RAM est le modèle de base idéal pour un système de gestion, d'affaires ou technique — et grâce aux possibilités d'expansion du TRS-80 vous pouvez y ajouter puissance, logiciels et accessoires quand le besoin se fait sentir. De plus, lorsque votre système est fonctionnel, il y reste... l'expertise électronique qui fait la renommée de Radio Shack est présente dans chaque unité, sans oublier le service d'entretien préventif offert à l'échelle nationale. Le système complet comprend le TRS-80 de niveau II, 16 K 26-8201, l'écran vidéo 26-8201, le magnétocassette 26-1205. N'attendez pas ...arrêtez au magasin ou au Centre d'ordinateur Radio Shack de votre voisinage dès aujourd'hui!

999.00
Prix courant 1099.00

Livraison immédiate de notre entrepôt à Barrie

Restez à l'avant-garde du progrès... puissant système modèle I de 32 K à disque!
Epargnez du temps et de l'argent dès aujourd'hui avec le TRS-80!

C'est maintenant une nécessité dans le monde des affaires — ce luxueux système d'affaires TRS-80 modèle I, niveau II vous libérera de la paperasserie ennuyeuse et vous laissera libre pour des travaux plus importants! 32 K de mémoire RAM vous offre assez de puissance pour pratiquement tous les logiciels du TRS-80 modèle I à disque... et les disques permettent un accès rapide et facile à tous les renseignements dans vos fichiers. En vous procurant des logiciels additionnels, présentement disponibles, vous pourrez prendre charge de toutes les facettes de vos affaires — contrôle des stocks, grand livre, liste publipostage et beaucoup, beaucoup d'autres. Le système complet comprend le micro-ordinateur de niveau II de 16 K 26-1006, l'écran vidéo de 12" 26-8201, le magnétocassette 26-1205, l'interface d'extension de 16 K 26-1141, 2 unités de disque 26-1160 et 26-1161, l'imprimante rapide III 26-1156 (câble compris) pupitre conçu spécialement pour le système 26-8300 et la table d'imprimante 26-4302 assortie au pupitre. Notre entrepôt de Barrie est maintenant en mesure de vous livrer ce système... vous n'avez qu'à le commander au magasin ou au Centre d'ordinateur Radio Shack de votre localité.

5703.00
Prix courant 5803.00

La barre d'alimentation à 6 prises est l'accessoire idéal pour brancher les éléments périphériques du TRS-80. Protégé contre les surcharges. 61-8200 **29.95**

$100 DE RABAIS CETTE SEMAINE
5 au 10 mai 1980

Radio Shack "le géant des micro-ordinateurs™"
A DIVISION OF TANDY ELECTRONICS LIMITED

Les prix mentionnés sont en vigueur à tout magasin Radio Shack et Centres d'ordinateurs et constituent un maximum pour les Centres de vente autorisés (DÉTAILLANTS). Tandy Corporation détient les droits de propriété de toutes les marques déposées et Tandy Electronics Limited en est un usager inscrit.

VISA master charge

St H st-hyacinthe 773-4600

Richard Jean, c.a.
comptable agréé
2285 rue Girouard, Saint-Hyacinthe
tél. 774-0722

samson, bélair & associés
Comptables agréés
SEPT-ÎLES - MATANE - RIMOUSKI - QUÉBEC - TROIS-RIVIÈRES - SHERBROOKE - COATICOOK - SAINT-HYACINTHE - MONTRÉAL - OTTAWA - TORONTO - KITCHENER WATERLOO - CALGARY - VANCOUVER - FORT LAUDERDALE (U.S.A.)
2200, rue Léon Pratte, Saint-Hyacinthe, Québec
774-4000

Exposition numismatique et philatélique

Le rendez-vous des collectionneurs québécois

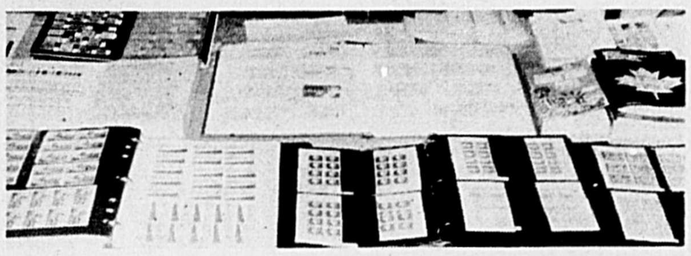

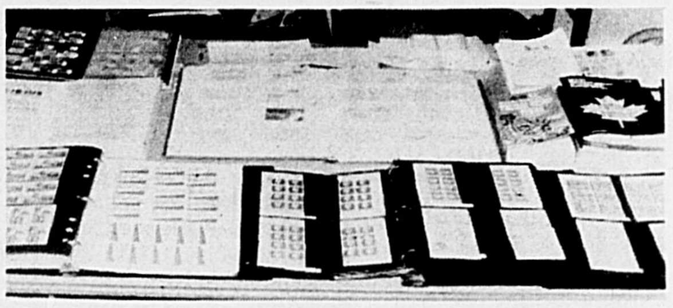

Lady FINELLE
Création en cosmétiques
Spécialité: leçons de maquillage sur rendez-vous, livraison rapide, conseillère en beauté à votre service.
Pour informations:
773-7561

VOYAGE
Permis 14882-054-0140
MLLE CORBEIL
23, 24, 25 et 26 mai
Famille Scott
18 mai
dîner spécial à l'hôtel Mont-Joie
1er juin
journée découverte à Rutland, Vermont
6-8 juin
Iles aux coudes
Inf. Montréal 252-9138
(Mlle Corbeil)
Saint-Hyacinthe 773-0789
(Mlle Richard)

Une révolution dans l'épilation par onde de haute fréquence
- sans aiguille
- sans cicatrice
- sans contact avec la peau
- progressive et durable

Salon d'électrolyse
478 Grand rang Saint-François
Saint-Hyacinthe
tél. 774-9995

Salon Yves Coiffure Enr.

est heureux de vous annoncer qu'il y aura spéciaux sur permanentes, tous les débuts de semaine jusqu'au jeudi inclusivement, dans les mois de mai et juin.

Tout cela est pour mieux vous aider dans le choix de votre permanente laver-porter ou support de mise en plis.

Nous sommes au salon pour mieux vous conseiller à ce qui a trait à la beauté et à la santé de vos cheveux.

Coiffurement vôtre, Yves-Daniel Brodeur, propriétaire du

Salon Yves Coiffure, Enr.
550, boul. Casavant
773-0111
CENTRE COMMERCIAL
Place Casavant
Boul. Casavant (angle Pratte),
Bois-Joli, Saint-Hyacinthe

BIJOUTELLE
Le rendez-vous de l'élégance et de la beauté.

À ne pas manquer,
le grand choix de perles cultivées et perles d'eau douce, ainsi que de petits ensembles en pierres véritables.

Sans oublier un service complet de réparation, tout en bénéficiant d'un rabais de 20%

NOUVEAUTÉ
une perle rare: la perle d'eau douce

Bijoutelle
470, rue Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe
(face au Théâtre Maska)

LA QUESTION

S'occupe-t-on aussi de l'egalite des individus?

Et si le reste du Canada ne veut pas negocier?

Est-ce que nous, les Quebecois, on s'enrichirait avec ça? Non, parce que le gouvernement federal depense au Quebec 3,6 milliards de plus qu'il n'y ramasse de revenus ($2,600 par famille). Ou est-ce que le gouvernement du Quebec prendrait la difference?

Voter NON, c'est choisir la stabilite de l'union economique canadienne.

Qu'est-ce qui nous certifie ce deuxieme referendum? Une autre incertitude...!

Comment peut-on esperer un deblocage des negociations sur la constitution et se separer en meme temps?

Le gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples.

Cette entente permettrait au Québec d'acquérir le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures—ce qui est la souveraineté—et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie.

Aucun changement de statut politique, résultant de ces négociations, ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un autre référendum.

EN CONSEQUENCE, ACCORDEZ-VOUS AU GOUVERNEMENT DU QUEBEC LE MANDAT DE NEGOCIER L'ENTENTE PROPOSEE, ENTRE LE QUEBEC ET LE CANADA?

Sur quoi va-t-elle porter?

C'est la-dessus qu'elle porte l'entente! Ça parait interessant; mais est-ce que ça veut dire que le gouvernement federal, qu'on vient d'elire, ne passerait plus de lois qui s'appliqueraient au Quebec? Ma foi! On serait separe sans s'en apercevoir!

Deux pays independants qui ont la même monnaie!!!

Donc, incertitude prolongee!

Negocier avec qui? Negocier quoi?

S'agit-il de la separation mentionnee plus haut?

Plus j'y pense... plus c'est NON

LES QUÉBÉCOIS POUR LE NON

Autorisé et payé par Gilles Dupont, agent officiel.
875, rue Prince, Saint-Hyacinthe

POUR MOI, C'EST CLAIR, LE 20 MAI, DE TOUTE FAÇON, C'EST NON

Boutique Pauline Poirier
vous offre un très beau choix dans les robes, blouses, jupes, pantalons, chandails à prix très bas
Venez comparer au
1410, rue Saint-Charles,
secteur La Providence Tél.: 774-0860

dates ET ÉVENEMENTS

Une clinique à l'intention des femmes

Une clinique de cytologie vaginale, à l'intention des dames et demoiselles de la région se tiendra les 17 et 18 mai, au stade La Providence, sous les auspices de l'A.F.E.A.S. La Providence.

Cette clinique se déroulera dans le cadre de l'exposition culturelle. Cette clinique est rendue possible, grâce à la collaboration du département de cytologie de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Il ne faut pas remettre à plus tard ce test très important quoique fort simple. Il suffit de quelques minutes pour avoir la certitude que tout va bien. Le cancer du col de l'utérus peut maintenant être décelé facilement. Certaines formes de cancer peuvent être évitées et un cancer diagnostiqué à temps aura, dans la grande majorité des cas, de bonnes chances d'être complètement guéri. On ne doit pas remettre à plus tard cet examen.

Les femmes sont donc invitées à visiter l'exposition culturelle du secteur La Providence et par la même occasion à se présenter à la roulotte pour leur test-pap annuel. La carte d'assurance-maladie sera grandement appréciée.

Une équipe compétente et les dames de l'A.F.E.A.S. accueilleront toutes celles qui se présenteront.

Vente au Christ-Roi

La prochaine vente aura lieu à la paroisse Christ-Roi, au sous-sol de l'église, les 14 et 15 mai. Le public pourra s'y rendre le mercredi 14 mai, de 18 heures à 21 heures et le jeudi 15 mai, de 13 heures à 16 heures. Il y aura des aubaines extraordinaires. Entrée à l'angle des rues Concorde et Marguerite-Bourgeois.

Bienvenue à tous!

Fermières de La Providence

La prochaine réunion du cercle des Fermières de La Providence aura lieu le mardi 13 mai, à 19 heures 45, au sous-sol de l'église. Mme PetitBois donnera un aperçu des floralies ainsi que des conseils sur l'entretien des plantes et sur l'aménagement du potager. La secrétaire du cercle percevra les cotisations. Les membres qui ont contribué à la vente de billets pour le tirage qui aura lieu lors de l'exposition artisanale du 17 et 18 mai, devront les remettre à la responsable, Mme Pierrette Archambeault. La démonstration de rénovation de parterre, prévue pour le mois de mai, sera remise.

Bienvenue à tous les membres!

Eglise évangélique baptiste

L'église evangélique baptiste de Saint-Hyacinthe, qui avait pignon sur rue au 2985, rue Notre-Dame, est déménagée depuis peu au 2550 de la rue Mailhiot, dans les locaux de l'école secondaire Fadette. Des rencontres ont lieu tous les dimanches à 10 heures et les mercredis, à compter de 19 heures 30. Une invitation spéciale est lancée à l'occasion de la fête des Mères, le dimanche 11 mai!

Soirée de l'Age d'or à Saint-Damase

La population est cordialement invitée à la soirée de l'Age d'or de Saint-Damase qui aura lieu le samedi 10 mai, à la salle de l'école.

L'orchestre Collette assumera la partie musicale. Il y aura prix de présence. Un goûter sera servi à la fin de la soirée.

Bienvenue à tous!

Soirée dansante à l'Age d'or de Saint-Antoine-sur-Richelieu

Le club d'Age d'or de Saint-Antoine-sur-Richelieu organise une soirée de danse le vendredi 9 mai, à 20 heures, à l'école Georges-Etienne Cartier avec l'orchestre "Les 4 L".

Un goûter sera servi après la danse.

Bienvenue à tous!

Age d'or Maskoutain

Le club de l'Age d'or Maskoutain organise un souper avec soirée dansante pour la fête des Mères, le samedi 10 mai au sous-sol de la cathédrale. Durant la soirée, on décernera des prix de présence. Réservez vos billets et bienvenue à tous!

Voyage à Québec

Les Loisirs féminins du secteur Sacré-Coeur organisent un voyage à Québec, le mercredi 14 mai. Pour de plus amples renseignements, les personnes intéressées doivent appeler à 774-8259 ou 774-5196.

SALON DIANE

Merci à toutes mes clientes de m'avoir encouragé et je vous invitent à venir me rencontrer au

230 rue Jolibois,
Sainte-Rosalie
tél. 799-5150
Diane Gaumond

Départ pour le Sénégal, Afrique

Saint-Bernard de Michaudville.

Soeur Clarisse Allaire, de l'Institut des Soeurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, quittait Dorval pour Ziguichor, Sénégal, Afrique, le 26 avril dernier à 17 heures 25. Elle est allée rejoindre trois autres soeurs de Sainte-Marthe déjà en service au Séminaire Saint-Louis de Ziguinchor.

Soeur Clarisse est la fille de Madame Yvonne Allaire de

Cours prénatals à Honoré-Mercier

Le département de Santé communautaire de l'hôpital Honoré-Mercier Inc. offre gratuitement des cours prénatals aux femmes enceintes.

Dès la confirmation, par un médecin, de la grossesse, il est souhaitable de commencer des cours prénatals à compter de la quatorzième semaine lunaire. Exemple: si la date probable d'accouchement se situe entre le 10 novembre 80 et 15 décembre 80, on doit prévoir s'inscrire avant le 17 juin 80.

Il est à noter que les inscriptions se font le mardi seulement, entre 9 heures et midi et de 13 heures à 16 heures 30 au numéro: 773-5501.

Soirée d'information de l'équipe Séréna

Une soirée d'information sur les moyens naturels de régulation des naissances aura lieu le mercredi 14 mai, à 20 heures, au local D-2221 du campus Saint-Hyacinthe, rue Boullé, à Saint-Hyacinthe. Pour de plus amples renseignements sur cette soirée, on peut communiquer à 773-5839, 796-3343 ou 794-2599.

Bienvenue à tous!

Eckankar présente des séances d'information gratuites

Eckankar, un genre de vie, présente des séances d'information gratuites à la population les 12, 19, et 26 mai ainsi que les 2 et 9 juin, à l'école secondaire Fadette, située au 2250 de la rue Mailhiot, à Saint-Hyacinthe.

Voici les thèmes de ces rencontres: 12 mai, l'importance du détachement; 19 mai, Karma et réincarnation; 26 mai, le monde du rêve; 2 juin, l'âme, le vrai moi; 9 juin, les livres d'Eckankar.

Armée de Marie

La réunion mensuelle des Chevaliers et amis de l'Armée de Marie aura lieu le samedi 10 mai, à la chapelle des Pères Dominicains, 2200, rue Girouard, à Saint-Hyacinthe. La rencontre débutera à 9 heures 30 et regroupera une causerie mariale, une réflexion sur la vie d'amour, la récitation du chapelet et une messe.

Chevaliers de Laval

Un souper organisé aux profits des Chevaliers de Laval aura lieu le dimanche 11 mai, à l'occasion de la fête des Mères, au 931, rue Bibeau, à compter de 17 heures 30. Le prix est de $5 pour les adultes et de $2.50 pour les enfants de moins de 12 ans. De nombreux prix de présence seront tirés au sort à cette occasion. Les billets sont en vente auprès des directeurs et au local des Chevaliers.

Bienvenue à tous!

Souper-rencontre pour les téléphonistes de 1960-1966

Un souper-rencontre pour les téléphonistes des années 1960 à 1966 aura lieu le mercredi 4 juin, au club de golf de Saint-Hyacinthe. Pour de plus amples renseignements, on peut communiquer avec Ginette Brouillard à 796-3154 avant le vendredi 9 mai.

Age d'or Saint-Hyacinthe

Le club Age d'or Saint-Hyacinthe Inc organise une soirée spéciale avec buffet, le samedi 10 mai, à l'occasion de la fête des Mères, soirée au cours de laquelle on vous promet une surprise. Cette activité aura lieu au local du club, à l'OTJ Sacré-Coeur, sur le terrain de l'exposition. De plus, un voyage par autobus pour visiter les Floralies aura lieu le 23 mai prochain. Pour réservations, téléphonez à 773-0714.

SOLDE DE MAI

chez B. St-Germain
à partir de mercredi 7 mai

LOT DE COUVRE-LITS
piqués, imprimés, lavables à la machine.
Rég. $34.98 ou $39.98
SPÉCIAL $19.98
Rabais 50%

BAPTISTE IMPRIMÉE
50% de rabais
à partir de $1.98 le mètre

LOT DE DRAPERIES À ÉCOULER
98¢ le mètre

BOURSES EN TOILE
couleur noir, rouge, brun, beige
50% de réduction

NAPPE UNIE,
pressage permanent, "Symphony", 52'x70' couleur or, orange, royal
Rég.: $8.98
SPÉCIAL $6.98

ENSEMBLE POUR SALLE DE BAINS
douche et fenêtres, couleurs assorties, modèles variés en plastique opaque.
Rég.: $17.98 — SPÉC.: $7.98 l'ensemble

AU SOUS-SOL DE b. st-germain
La cliente est toujours gagnante
QUALITÉ PRIX DÉRISOIRE

Jacquettes longues ou courtes, "baby doll", pyjamas, etc.
à 20% d'esc. sur la lingerie

COTON "Perma-press"
coton polyester
Rég. $2.98 à $4.79
SPÉCIAL $1.98 le mètre

CORDUROY
45" largeur, 100% coton
Rég. $6.98 et $7.98
SPÉCIAL $4.98 le mètre

Lot de fortrel
60" de largeur
Uni ou imprimé
Rég. $6.98 à $9.98
SPÉCIAL $1.49 le mètre

BAS CULOTTE "DISCRÉTION"
couleur: brun sable, marine, noir, noisette, miel doré. Tailles: S. L. XL. XXL. XXXL.
Rég.: $1.79
50% DE RABAIS
2 paires pour $1.79

ENSEMBLES DE DRAPS
50% coton, 50% polyester
Lit simple à partir de $14.98 l'ensemble
lit double à partir de $19.98 l'ensemble
Queen size à partir de $22.98 l'ensemble

Un escompte de 10% du prix régulier est accordé sur la marchandise

ON OFFRE UN TRES GRAND CHOIX EN MAGASIN — SERVICE RAPIDE — DRAPERIES

b. st-germain ltée
1805, RUE DES CASCADES
SAINT-HYACINTHE
774-5500

En ce temps-ci

L'esprit des pauvres

Dimanche 11 mai 1980

Au Brésil, dans le Motto Grosso et le Nord-Est, des indiens et des paysans avec leurs prêtres et leurs évêques sont torturés et exécutés par la police parce qu'ils résistent aux grands propriétaires terriens qui leur volent leurs terres.

Au Nicaragua tout un peuple a versé son sang pour expulser un dictateur soutenu par notre riche voisin E.-U.

Ici des femmes et des hommes compromettent leur santé, perdent leur emploi, donnent le meilleur d'eux-mêmes pour que les travailleurs puissent s'organiser en syndicat et résister aux abus légalisés des patrons.

Il y a deux sortes d'hommes: ceux qui bâtissent le monde à travers des luttes parfois sanglantes et ceux qui s'accaparent les richesses en exploitant et en opprimant les autres. Jésus a été de la première gang.

Juste à la veille d'être arrêté et exécuté comme agitateur, il a passé une veillée intense avec la dizaine de disciples qui lui étaient encore fidèles. Sa présence à Jérusalem depuis quelques jours, ses prises de position en faveur des classes opprimées et contre le pouvoir politique des grands propriétaires et des fonctionnaires de l'empereur romain, l'avaient conduit au seuil du martyre.

Dans la jase qu'il a eue alors avec ses amis et que nous rapporte l'évangile de dimanche, il a mis en évidence les deux camps qui s'affrontent. D'un côté les pauvres, de l'autre les riches; les premiers ont des ennuis, les seconds sont "en paix"; des uns il nous dit qu'ils observent sa parole, des autres qu'ils ne l'aiment pas. C'est aux pauvres qu'il annonce une bonne nouvelle: vient l'Esprit qui, au milieu des ennuis et des persécutions, assure cette Paix "pas à la manière du monde" pour continuer leur lutte de libération.

Malheur à ceux qui récupèrent cette paix du Christ pour couvrir et masquer l'injustice dont il sont responsables. Malheur à ceux qui prostituent en paix sociale cet appel à préparer le Royaume: ils sont du camp du prince de ce monde.

René Lachapelle,
permanent de JOC

postes À POURVOIR

Le Centre d'emploi du Canada de Saint-Hyacinthe est à la recherche de travailleurs pour remplir certains emplois dans notre ville et la région. Les intéressés n'ont qu'à se présenter à leur Centre d'emploi du Canada, situé au 775, rue Saint-Dominique à Seint-Hyacinthe.

2147-118 Ingénieur en mécanique (dipl. universitaire en génie méc.)
3131-130 Infirmier(ère) exp. (2)
4199-166 Investigateur de demande de crédit
5135-178 Vendeuse vêtements de fourrure (exp. dans vente vêt. dames, 5 ans)
5171-114 Vendeur d'assurance-vie (2)
5171-118 Vendeur d'assurance-maladie (3)
5172-118 Agent immobilier (2)
5173-118 Conseiller en épargne
5199-134 Représentant de commerce (3)
6121-114 Cuisinier (exp.) (4)
6122-122 Cuisinière établissement communautaire (exp.)
6123-110 Barmaid (exp.) (5)
6125-126 Serveuse (exp.)
6142-110 Bonne à tout faire (3)
6142-126 Dame de compagnie (doit loger à l'année chez l'employeur
6147-110 Gardiennes d'enfants (6)
6191-114 Femme de ménage (avec ou sans exp.) (2)
8215-126 Désosseur de porcs (exp. désosseur commercial ou 2 ans exp. 1er boucher)
8273-126 Assistant-teinturier (textiles) exp. ou cours
8311-110 Fabricant de moules en acier expérience
8311-110 Outilleur-ajusteur (plastiques) expérience
8540-110 Contremaître d'ébénistes & de peintres (bois) (5 ans exp. contremaître)
8563-114 Couturières: 1 aiguille, 2 aiguilles, "overlock" échantillons
8579-150 Lamineur de fibre de verre (exp. domaine ou débosseleur ou peintre)
8581-142 Débosseleur (3 ans exp. min.)
8581-158 Mécanicien de motocyclettes 2-4 temps (2 ans exp. dans le domaine)
8585-118 Réparateur de machine de bureau (exp. ou cours collégial)
8595-126 Peintre d'automobiles (1 à 2 ans min. exp.)
9515-126 Caméraman en photogravure "Compagnon" (imprimerie)

Le Service de main-d'oeuvre agricole du Canada est à la recherche de travailleurs pour remplir certains emplois, concernant le domaine agricole. Les intéressés n'ont qu'à se présenter au Service de main-d'oeuvre agricole du Canada, situé dans les locaux de la Fédération de l'UPA au 1775, rue Des Cascades, Saint-Hyacinthe, au numéro 774-9154.

7181 Ouvrier agricole en général - expérience
7185 Ouvrier agricole à l'arboriculture
7187 Ouvrier agricole à l'élevage de porcins
7187 Ouvrier de ferme d'élevage
7191 Ouvrier agricole de ferme d'élevage de bétail laitier
7193 Ouvrier agricole à l'aviculture

Dr Jocelyne Brochu, M.D.
C.S.P.Q., F.R.C.S. (c) D.A.B.O.
OPHTALMOLOGISTE
médecin, chirurgien
2780, rue Raymond, suite 3, Saint-Hyacinthe
Sur rendez-vous 774-9866

OUVERTURE
MARDI 20 MAI PROCHAIN
du Salon
"Coiffure Création 2000"

Gilberte Bousquet
coiffeuse
9 ans d'expérience
COUPE, BRUSHING, PERMANENTE, TEINTURE, ETC.
2965, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe
(sous-sol de la Clinique Chiropratique)
tél. 774-1384
DENIS BOUSQUET, propriétaire
BIENVENUE À TOUTES

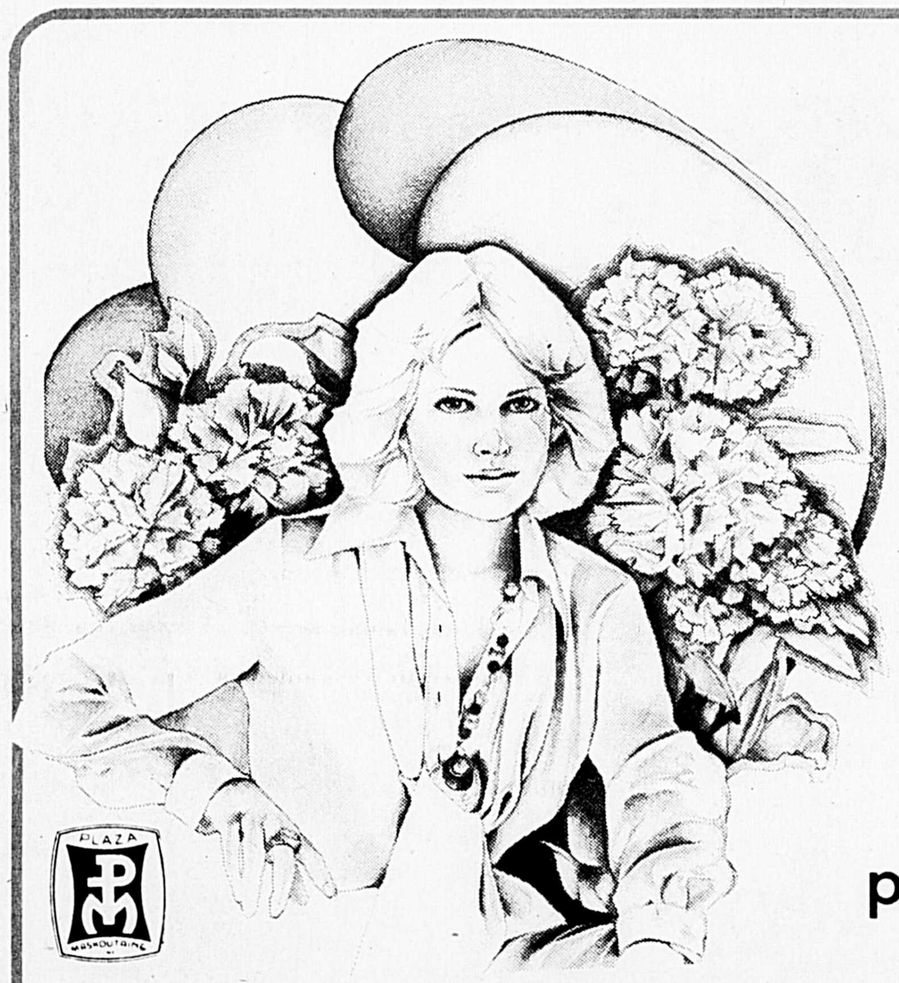
PROMOTION de la FÊTE des MÈRES
de la Plaza maskoutaine,
un amour de concours pour des amours de clientes
c'est sa façon de remercier ses plus fidèles clientes. C'est facile: découpez le bon de participation et postez-le à CKBS, 855, avenue Sainte-Marie, Saint-Hyacinthe, J2S 4R9
Gagnez un des 20 paniers de fruits offerts par la Plaza Maskoutaine
Nom.....
Adresse.....
Code Postal.....
Tél.....
Une collaboration de CKBS Radio
Tous les jours, du 5 au 9 mai,
4 PANIERS DE FRUITS
d'une valeur de $25.00 seront donnés
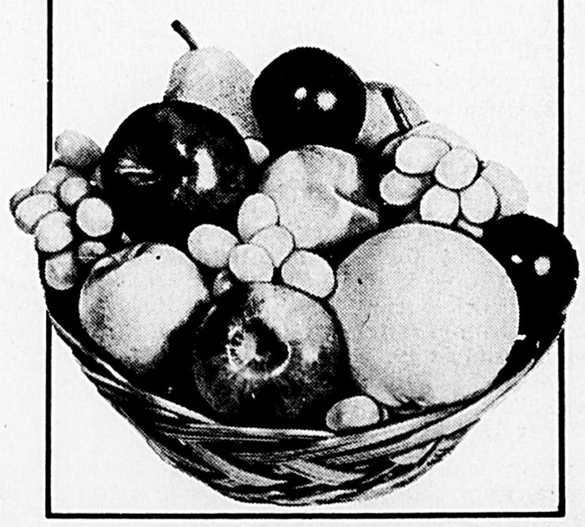
Permis de la Régie des loteries et courses du Québec No: 20-04-77080

BIJOUTERIE Tanguay ENR.
Tél. 774-4339
Bijoupro
210, rue Bourdages-Sud
La Providence
Saint-Hyacinthe
SPÉCIAL POUR MAMAN
Jolis bijoux en or avec diamant
25% DE RABAIS

Roger Jussaume prop.
787-2400
LES SERRES JUSSAUME
JARDINIERS ET FLEURISTE DIPLÔMÉS
Arrangements spéciaux pour la fête des mères
Fleurs pour toutes occasions.
Plantes vertes et fleuries - Plants de légumes et de fleurs
Ouvert tous les jours de 9h. à 21 heures
74, Chemin des Patriotes, Saint-Denis sur Richelieu, J0H 1K0

Clinique Santé Chiropratique
• Dr FERNAND PILON
• Dr CLAUDE PILON
• Chiropraticiens
• 4660, boul. Laurier
• Saint-Hyacinthe
• (514) 774-5975

Taffin, Lamy & Associés
audioprothésistes
C.P. 354, Tour de la Bourse
800 Place Victoria, Montréal, P.Q.
Tél.: 866-7422 H4Z 1H9
RÉGION DE ST-HYACINTHE:
M. Jacques Taffin, Audioprothésiste, sera sur place les 2e et 4e vendredi de chaque mois de 15 heures à 19 heures ou sur rendez-vous chez:
Gérard Bousquet, Pharmacien,
2416 Dessaulles, St-Hyacinthe, Québec.
Tél.: 774-5389

On a tout ... Pour la maman
LA PLAZA MASKOUTAINE
Le coeur du CENTRE VILLE de Saint-Hyacinthe